

Sur le sens géographique du mot grec « ophrys », de ses dérivés et de son équivalent latin

In: Journal des savants. 1974, N°3. pp. 153-191.

Citer ce document / Cite this document :

Baladié Raoul. Sur le sens géographique du mot grec « ophrys », de ses dérivés et de son équivalent latin. In: Journal des savants. 1974, N°3. pp. 153-191.

doi : 10.3406/jds.1974.1303

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1974_num_3_1_1303

SUR LE SENS GÉOGRAPHIQUE DU MOT GREC « OPHRYS », DE SES DÉRIVÉS ET DE SON ÉQUIVALENT LATIN

Dans son emploi le plus courant le mot ὄφρυς¹ désigne le sourcil, ou plutôt l'arcade sourcilière ; il est également d'un emploi assez fréquent, ainsi que ses dérivés, comme terme géographique, pour désigner diverses formes du relief terrestre. Les dictionnaires et les traductions peuvent laisser penser que dans ce dernier emploi le mot a une extension de sens considérable, qu'il désigne à peu près n'importe quelle saillie du sol, n'importe quelle forme de hauteur.

L'article du Liddell-Scott Jones est ainsi rédigé : « from likeness of shape, brow of hill, crag, embankment, overhanging bank (of river, sea, ditch) ». On trouve dans le dictionnaire Bailly les sens suivants : hauteur escarpée, colline ou montagne abrupte, escarpement.

Dans la traduction de la *Géographie* de Strabon par A. Tardieu on relève : V, 3, 7 (C 234), rebord (de fossé) ; V, 3, 12 (C 239), chaîne de montagne aux pics sourcilleux ; V, 4, 5 (C 244), hautes montagnes ; V, 4, 6 (C 245), mamelon (au bord de la mer), puis collines (volcaniques) ; VI, 1, 7 (C 259), mamelon ; VI, 2, 8 (C 274), bourrelet (de cendre) ; XII 2, 5 (C 537), collines (très hautes et très abruptes) ; XII, 6, 5 (C 569), crêtes (qui dominent une plaine) ; XIII, 4, 14 (C 630), mamelon (peu élevé) ; XIV, 5, 5 (C 671), crête (de rochers dominant un cirque) ; XVII, 1, 33 (C 808), côte (montagneuse sur laquelle se dressent les Pyramides) ; XVII, 1, 49 (C 817), chaîne (de rochers qui forment la cataracte) ; XVII, 3, 14 (C 832), colline (passablement haute et escarpée : l'acropole de Carthage). F. Lasserre traduit : V, 3, 7 (C 234), lèvres (de fossé) ; V, 3, 12 (C 239), escarpement ; V, 4, 5 (C 244), pentes (escarpées) ; V, 4, 6 (C 245), pente (descendant vers la mer), puis talus ; VI, 1, 7 (C 259), escarpement ; VI, 2, 8 (C 274), talus (de cendre).

1. S'accentue de l'accent aigu chez les auteurs tardifs : Polybe, Strabon.

Dans la traduction des *Histoires* de Polybe on trouve sous la plume de P. Waltz : II, 33, 7, berge (de rivière) ; III, 71, 1, berge (escarpée) ; VII, 17, 1, escarpement en saillie ; VIII, 5, 4, terrasse très élevée (qui surplombait la plaine) ; X, 38, 8, chaîne de collines ; X, 39, 1-3, hauteurs et collines ; X, 39, 6, crête ; XVIII, 31, 5, hauteurs ; XXXVI, 6, 2, hauteur escarpée. D. Roussel de son côté traduit : II, 33, 7, bord (d'une rivière) ; III, 71, 1, entaille (?) (qu'un ruisseau faisait dans une plaine) ; VII, 17, 1, surplomb ; VIII, 5, 4, frange d'un plateau ; X, 38, 8, collines ; X, 39, 1-3, collines ; X, 39, 6, collines ; XVIII, 31, 5, talus ; XXXVI, 6, 2, colline escarpée. Enfin dans les livres déjà traduits par P. Pédech on peut relever : II, 33, 7, berge de rivière ; III, 71, 1, rive escarpée.

Les traductions dites « littéraires » ou « poétiques » manifestent le louable souci de conserver l'image que suggère le mot. On aboutit ainsi aux traductions suivantes : dans Pindare, *Olymp.* XIII, 106 (trad. Puech), mont sourcilleux (du Parnasse) ; dans l'*Iliade* XX, 151 (trad. Mazon), sommet sourcilleux (d'une colline) ; (trad. Flacelière) faite sourcilleux ; dans Euripide, *Héraclides*, v. 394, (trad. Méridier), roc sourcilleux ; dans les *Argonautiques d'Orphée*, v. 471, (trad. G. Dottin), les rocs sourcilleux (de Sinties, dans Lemnos).

A plus forte raison, pour traduire l'adjectif dérivé ὄφρυός, dont l'emploi est uniquement poétique, il semblera avantageux de recourir au même adjectif français qui paraît exactement calqué sur lui ; on a ainsi : dans l'*Iliade* XXII, 411 (trad. Mazon) : la sourcilleuse (Ilion) ; dans Hérodote V, 92 (dans un oracle en vers) (trad. Legrand) : la sourcilleuse (Corinthe).

On le voit, à la diversité des traductions en prose s'oppose la parfaite uniformité des traductions du même mot en poésie. Les unes valent-elles mieux que les autres ? En vérité, je ne crois ni les unes ni les autres satisfaisantes. Les premières me paraissent révélatrices du flottement, de l'incertitude où se trouvent les traducteurs. Le mot *ophrys* a semblé pouvoir désigner toute forme de relief, de la chaîne de montagne à la colline et au mamelon ; les traductions plus récentes, reconnaissons-le, dégagent toutes la notion d'un relief escarpé. Nous aurons à nous demander si c'est là le caractère commun qui fait que des inégalités du sol aussi différentes qu'un talus de fossé ou une montagne méritent d'être appelées du même nom.

Les traductions prétendument poétiques et littéraires tombent sous le coup d'une critique différente. En usant, comme il paraît légitime de le faire, d'un terme qui rappelle l'étymologie du mot grec, on égare en réalité le lecteur français. A supposer que le mot « sourcilleux » soit encore compris de nos contemporains, il ne rend pas, me semble-t-il, l'image qu'un Grec avait dans

l'esprit quand il employait le mot *ophrys* et ses dérivés². Finalement je crains que ces traductions, qui ne sont que très conventionnellement poétiques, nous éloignent du véritable sens.

Avant tout une remarque s'impose : si le mot *ophrys* est largement attesté, on le rencontre cependant exceptionnellement et dans des contextes où il paraît utilisé dans une intention précise, pour désigner une forme particulière du relief. Si nous lui faisons dire à peu près n'importe quoi en fonction de la phrase où nous le trouvons, n'est-ce pas la preuve que nous n'avons pas une idée nette du processus psychologique qui amenait les Grecs à l'employer, autrement dit que nous ne savons pas exactement ce qu'il veut dire ?

Je voudrais ici tenter d'expliquer la dynamique de ce mot, j'entends par là la logique d'où procèdent ses différents emplois ; celle-ci tirée au clair, nous serions mieux armés pour le traduire exactement. Quand, en français, nous parlons d'aiguilles, de pitons, de pics ou de chaînes à propos du relief montagneux, il est douteux que surgisse simultanément dans notre esprit l'objet familier qui est à l'origine de l'emploi imagé du mot. Quelque réflexion est nécessaire pour que cette liaison se fasse et il n'est pas sûr qu'elle se fasse dans tous les esprits. Le contexte suffit, il est vrai, à imposer sans ambiguïté la nuance de sens appropriée ; nous comprenons le mot parce qu'un rapport, ici de forme, éclaire son sens dans ce nouvel emploi³. Il en était sûrement de même pour le mot *ophrys*. Je me propose d'étudier différents passages où le mot apparaît pour tenter de dégager l'association d'idées qui explique

2. Littré explique ainsi le mot « sourcilleux » : « Qui exprime par ses sourcils la hauteur, l'orgueil, la sévérité... Il se dit aussi des choses... grandeurs sourcilleuses, un front sourcilleux, un front où se peint l'orgueil, l'inquiétude ou la tristesse ; fig. et poét. haut, élevé (comme l'est le sourcil dans le corps humain)... des monts sourcilleux (Voltaire), un palmier (*ibid.*), des rocs. » Le dictionnaire Robert écrit de son côté : « Vieilli ou littéraire : hautain, orgueilleux, superbe, sévère ; par ext. minutieux, pointilleux ; vieux ou litt. haut, élevé : arbres, troncs sourcilleux. » Ainsi ce qu'exprime le mot « sourcilleux » n'est qu'une impression morale qui reste en rapport avec les sentiments que le sourcil exprime dans le visage humain : orgueil, inquiétude ; s'il exprime une forme, elle se réduit à un schéma intellectuel des plus abstraits : hauteur d'un objet, élévation d'un lieu. Il arrivait aux Grecs d'employer le mot ὄφρυς et l'adjectif ὄφρυς pour rendre une impression morale ; dans ce cas il peut se faire que ces termes aient perdu, ou à peu près, toute valeur d'image ; rien ne s'oppose alors à ce que notre mot « sourcilleux » puisse les traduire.

3. Dans toutes les langues les emplois figurés des mots procèdent d'une image simple qui se réduit à un contour, à une allure générale, à un schéma intellectuel, à la fois mouvant et précis ; il n'est pas toujours facile de l'apercevoir, mais c'est lui qui en donne la clef. Ferdinand Brunot prend plaisamment comme exemple le « panier à salade », qui désigne l'ustensile ménager et la voiture de police.

son emploi dans chaque cas et constitue comme le dénominateur commun de ces situations diverses.

Nous aurons à examiner d'abord un certain nombre de passages suffisamment clairs par eux-mêmes où le sens du mot est précisé par le contexte. Nous verrons ensuite d'autres passages où le sens du mot peut être vérifié parce que nous connaissons les réalités géographiques auxquelles les auteurs l'ont appliqué. Une fois dégagé le sens exact de ce terme, nous l'appliquerons aux textes où le mot est employé sans précision particulière et nous verrons quel éclairage nouveau il projette sur eux. Enfin nous examinerons quelques problèmes annexes posés par ses composés, ses équivalents et sa traduction en latin.

Au terme de mon enquête, je crois pouvoir formuler la conclusion suivante qui sera comme le fil d'Ariane nous permettant de nous retrouver dans les différents exemples qui vont suivre : le mot *ophrys* désigne toute forme de relief dans laquelle une pente abrupte succède à une surface plane. Si le mot a désigné d'abord, comme on peut le penser, la ligne idéale qui correspond à cette rupture de plan, il désigne, par extension toute naturelle, l'ensemble qui la détermine, aussi bien la partie horizontale que la partie en pente ou verticale, je dis bien l'ensemble et non chacune séparément ; l'emploi du mot peut aboutir en effet à privilégier un des aspects de la morphologie considérée, mais sans jamais laisser oublier l'autre. Des exemples éclaireront ma pensée : si le mot s'applique à une plate-forme, c'est pour attirer l'attention sur le précipice ou la brusque déclivité qu'elle domine ; s'il s'agit d'un escarpement, c'est un escarpement couronné par une plate-forme horizontale ; ainsi il pourra désigner une terrasse fluviale ou autre, une falaise à sommet plat, une corniche, une saillie de roc formant belvédère, la berge abrupte d'un fleuve de plaine. Je crois pouvoir dire que le mot ne désigne jamais un sommet de montagne ou une ligne de crête ; s'il s'appliquait à un sommet, il faudrait admettre, je crois, en raison de l'emploi constant qui se remarque dans les autres cas, qu'il désigne un sommet d'un type particulier, non pas arrondi ou aigu, mais formant une sorte de plate-forme aux parois abruptes ⁴. Une série d'exemples vont permettre d'illustrer et de confirmer ces remarques.

Strabon, XVII, 1, 49 (C 817). Dans son livre sur l'Égypte, le géographe décrit ainsi la première cataracte, au-dessus de l'île d'Éléphantine : 'Ο μὲν γὰρ

4. Cf. U. FINZENHAGEN, *Die geographische Terminologie des Griechischen*, Diss. Berlin 1939, p. 74 : pour lui, un ὄρεψς est « ein Hügel, der an einer Seite flach und an der andern Seite steil abfällt ».

καταράκτης ἐστὶ κατὰ μέσον τὸν ποταμόν, πετρώδης τις ὄφρυς, ἐπίπεδος μὲν ἄνωθεν, ὥστε δέχεσθαι τὸν ποταμόν, τελευτῶσα δ' εἰς κρημνόν, καθ' οὗ καταρρήγνυται τὸ ὕδωρ. On voit que la cataracte est produite par une barrière de rochers, tabulaire en amont, verticale vers l'aval ; retenues comme par un barrage, les eaux la recouvrent, glissent sur son sommet plat, puis se brisent en aval au pied ou le long du mur de rocs ; c'est ainsi du moins que Strabon se représente les choses ; il donne à ce rocher la forme typique de l'*ophrys*. Relevons deux expressions décisives qui accompagnent et éclairent le mot : ἐπίπεδος ἄνωθεν ... τελευτῶσα εἰς κρημνόν.

Strabon V, 3, 7 (C 234) décrit la construction, à Rome, du rempart de Servius Tullius : Τάφρον βαθεῖαν ὀρύξαντες εἰς τὸ ἐντὸς ἐδέξαντο τὴν γῆν καὶ ἐξέτειναν ὅσον ἐξαστάδιον χῶμα ἐπὶ τῇ ἐντὸς ὀφρύν τῆς τάφρου. La terre extraite du fossé est entassée sur l'*ophrys* intérieur du fossé de manière à former un remblai, l'*agger* des fortifications romaines. Le mot ne peut désigner ici que le rebord du fossé, le sommet du talus de part et d'autre du fossé, c'est-à-dire la partie horizontale du terrain qui domine les versants à pic ou en forte déclivité de la tranchée. Encore une fois le mot *ophrys* s'applique à un objet dont la forme fait intervenir un plan horizontal et un plan vertical ou du moins fortement incliné.

Polybe fournit de nombreux exemples de ce mot qui désigne fréquemment chez lui la rive escarpée d'un fleuve ; les dictionnaires nous donnent ce sens sans autre précision. Regardons-y de plus près, nous verrons qu'il s'agit toujours de la rive abrupte qui borde le lit encaissé creusé par un fleuve dans une plaine ; cette précision est essentielle et les textes (de Polybe ou autres) ne nous ne la laissent pas ignorer. Ainsi Polybe III, 71, 1. Hannibal, qui sait que les Romains se méfient des endroits boisés et vallonnés, mais s'engagent en toute confiance dans des lieux plats et découverts, va leur tendre une embuscade dans une plaine nue, τόπον ἐπίπεδον μὲν καὶ ψιλόν ; cette plaine est très propre à une embuscade διὰ τι ρεῖθρον ἔχον ὄφρυν. P. Pédech traduit avec raison : « grâce à un ruisseau qui possédait une rive escarpée » (cf. Dindorf : *altam*). Polybe explique que dans de semblables endroits on peut facilement dissimuler des troupes, fût-ce des cavaliers ; il est clair qu'il s'agit d'un ruisseau de plaine au lit encaissé entre des berges à pic et dans ces conditions à peu près invisible pour celui qui n'a sur le terrain que des vues horizontales ⁵.

5. On voit comment le mot strictement entendu est plus riche de sens et expressif. Liddell-Scott traduit : « Overhanging bank » ; mais un torrent de montagne aussi a en général des rives qui le surplombent ; or un Grec n'aurait pas appelé forcément et pour cette simple raison ces rives des *ophrys*.

Avec ce dernier sens le mot revient souvent dans les récits de batailles. Pour éviter d'être débordée, une armée en ligne, donc déployée dans une plaine ou sur un plateau, appuie volontiers une de ses ailes aux rives abruptes d'un fleuve ou, en cas d'attaque frontale, prend position parallèlement à un cours d'eau qui joue alors devant elle le rôle d'un fossé naturel. Cette dernière éventualité fut réalisée à la bataille d'Issos. La phalange macédonnienne, pour atteindre Darius installé sur la rive droite du Pinaros, dut franchir τὴν ὄφρυν τοῦ ποταμοῦ... ἀπότομον οὖσαν καὶ βατώδη (Polybe XII, 22, 4). La position des Perses est ainsi décrite dans le récit d'Arrien (Anab. II, 10, 1) : Τοὺς... βαρβάρους... οὐκέτι ἀντεπῆγε Δαρεῖος, ἀλλ' ἐπὶ τοῦ ποταμοῦ ταῖς ὄχθαις, πολλαχῇ μὲν ἀποκρήμνοις, οὖσαις, ἔστι δὲ ὅπου καὶ χάρακα παρατείνας αὐταῖς, ἵνα εὐεφωδέτερα ἐφαίνετο, οὕτως ἔμενεν. On notera comme équivalent de ὄφρυν l'emploi du mot ὄχθη (rive escarpée), précisé encore par l'adjectif ἀπόκρημνος et le rapprochement qui se fait avec le mot χάραξ (retranchement, palissade) ; partout où le fossé naturel constitué par le lit encaissé du Pinaros ne leur paraissait pas suffisant, les Perses ont complété leurs défenses en construisant un retranchement artificiel ; c'est dire que les rives d'un fleuve désignées par le mot *ophrys* sont assimilables au rebord du talus d'un fossé creusé de main d'homme. Plus précis que le mot ὄχθη le mot ὄφρυν ajoute ici l'idée que le sommet de ce retranchement naturel est plat, c'est-à-dire qu'il s'agit du lit encaissé d'un fleuve de plaine, ce qui était bien le cas pour le Pinaros à la bataille d'Issos ⁶.

Situation militaire inverse dans Polybe II, 33, 7. Dans un combat contre les Insubres les Romains prennent position contrairement à toutes les lois de la guerre, comme le souligne Polybe ⁷, παρ' αὐτὴν... τὴν ὄφρυν τοῦ ποταμοῦ, mais adossés à lui, position qui ne leur laissait aucune possibilité de manœuvre en profondeur sur leurs arrières, mais les mettait à couvert en cas de défection de leurs alliés gaulois ; envoyés sur l'autre rive, ceux-ci se trouvaient neutralisés. Tout le contexte ici encore fait apparaître qu'il s'agit d'un lieu plat et

6. Voir le plan de la bataille d'Issos dans KROMAYER-VEITH, *Schlachten-Atlas zur antiken Kriegsgeschichte*, Leipzig, 1922, *Griechische Abt.*, feuille 6, cartons 5-8. Le Pinaros est identifié au Deli Tschai ; on trouvera des vues très intéressantes du cours inférieur de ce fleuve, et en particulier de la rive droite à laquelle Polybe et Arrien font allusion, dans A. JANKE, *Auf Alexanders des Grossen Pfaden*, Berlin, 1904, p. 58, fig. 10.

7. Ὁ μὲν γὰρ στρατηγὸς Φλαμίνιος οὐκ ὀρθῶς δοκεῖ κεχρησθαι τῷ προειρημένῳ κινδύνῳ · παρ' αὐτὴν γὰρ τὴν ὄφρυν τοῦ ποταμοῦ ποιησάμενος τὴν ἑκταξὶν διέφθειρε τὸ τῆς Ῥωμαϊκῆς μάχης ἴδιον, οὐκ ὑπολειπόμενος τόπον πρὸς τὴν ἐπὶ πόδα ταῖς σπείραις ἀναχώρησιν · εἰ γὰρ συνέβη βραχὺ μόνον πιεσθῆναι τῇ χώρᾳ τοὺς ἄνδρας κατὰ τὴν μάχην, ῥίπτειν ἂν εἰς τὸν ποταμὸν αὐτοὺς ἔδει διὰ τὴν ἀστοχίαν τοῦ προεστῶτος.

du lit encaissé d'un cours d'eau, difficile à franchir pour cette raison⁸.

Pour éclairer ce sens laissons un moment Polybe et tournons-nous vers les inscriptions, où le mot ne se trouve encore que rarement, semble-t-il. L. Robert (*Hellenica* II, p. 138, n. 1) nous fournit une référence intéressante, *I. Priene*, 42, l. 58-60. Il s'agit d'un arbitrage entre Samos et Priène et d'une délimitation. On ne saurait s'étonner que la forme de terrain désignée par le mot *ophrys* apparaisse dans un document de ce genre : la ligne idéale que forme l'intersection des deux plans dont j'ai parlé, permet aisément de fixer la direction d'un cheminement, que celui-ci soit parallèle ou mieux encore qu'il soit perpendiculaire comme ici. J'interprète en effet ainsi le texte [ἀπὸ δὲ τοῦ] πέτρου εἰς ὀρθὸν ἐπὶ τὴν ἀπέναντι ὀφρὺν : « partant du rocher et en visant tout droit (c'est-à-dire perpendiculairement) sur le rebord de la rive abrupte qui se trouve en face », et plus loin, [ἀπὸ δὲ τῆς] ὀφρύος ἐπ' εὐθείας εἰς τὸν ποταμὸν καταβαίνοντες, « partant de ce rebord et en descendant tout droit dans le fleuve ». Il est clair, je crois, qu'il s'agit d'un terrain où se trouve, non loin d'un rocher qui sert de repère, un espace plat, petit ou grand, traversé par un cours d'eau encaissé. On part du rocher, on trace une ligne droite dont la direction est fixée par la perpendiculaire à l'arête que forme le bord de la rive et on continue dans cette direction jusqu'au cours d'eau proprement dit. Nous retrouvons la forme de la berge surélevée (cf. le mot *καταβαίνοντες*) et abrupte que nous avons vue plus haut ; nous voyons comment l'arête qui la couronne, relativement droite et en tout cas nette et précise, peut servir de repère pour tracer une ligne de démarcation. Insistons encore sur cette rencontre qui me paraît caractériser tous les emplois du mot, d'un terrain plat auquel succède une forte déclivité⁹.

8. Voir également POLYBE XVIII, 31, 5 : Καὶ μὲν, ὅτι χρεῖαν ἔχει τόπων ἐπιπέδων καὶ ψιλῶν ἢ φάλαγγς, πρὸς δὲ τούτοις μὴδὲν ἐμπόδιον ἔχόντων, λέγω δ' οἷον τάφρους, ἐκρήγματα, συναγκείας, ὀφρὺς, βεῖθρα ποταμῶν, ὁμολογούμενόν ἐστι. L'accident de terrain désigné par le mot *ophrys* est mis sur le même plan que les fossés, les ravins, les carrefours de vallées, les lits de fleuves, parmi les obstacles qui peuvent gêner les évolutions de la phalange sur les champs de bataille plats et nus.

9. Le sens de rive escarpée se retrouve dans APOLLONIOS DE RHODES, *Arg.* IV, 1300, où il est question des rives du Pactole (« bords escarpés », trad. De la Ville de Mirmont). La connaissance des lieux me fait défaut, mais le contexte suggère une région de plaine avec des prairies au voisinage et le cours paisible d'un fleuve où des cygnes peuvent nager. Dans *Anth. Pal.* IX, 252, le mot *ophrys* s'applique aux rives du Nil ; il s'agit d'un voyageur qui se jette dans le fleuve pour échapper à des loups ; qu'il s'y soit précipité d'une rive abrupte est un détail intéressant, puisqu'il met en valeur la peur et la précipitation du voyageur. Rien ne s'oppose à ce qu'on place la scène dans la basse vallée du Nil, où le fleuve, en dehors des périodes de crues, coule encaissé entre des

Polybe nous fournit de nombreux exemples de situations comparables dans des formes de relief très différentes. Voici par exemple l'épisode suivant du siège de Sardes ¹⁰. Après s'être rendu maître du reste du pays et de la ville, Antiochos III tient son cousin et adversaire Achaïos bloqué dans l'imprenable acropole de sa capitale ; l'assaillant échoue depuis deux ans devant les défenses naturelles de la place. Le Crétois Lagoras s'avise alors d'un stratagème : il va avec une poignée de compagnons résolus tenter l'escalade du rocher à l'aide d'échelles. C'est un rocher à pic ou plutôt en surplomb au-dessus d'une gorge étroite qui sert de charnier. On y jette de la citadelle les cadavres et les bêtes domestiques crevées, ce qui attire vautours et charognards ; c'est même le manège de ces oiseaux qui fait comprendre à Lagoras que cet endroit n'est pas gardé. Il vient par une nuit sans lune avec ses compagnons porteurs de deux échelles s'installer au pied du rocher en attendant le jour ; ils y sont dissimulés aux regards des défenseurs de la place par un *ophrys* en saillie, ὑπό τινα προπεπτωκυῖαν ὄφρυν. Repris plus bas (§ 4), le mot est précisé par une expression plus développée διὰ τῆς προπεπτωκυίας ἐπὶ τὸν κρημνὸν ὄφρους. Il s'agit manifestement d'un endroit où le rebord du plateau sur lequel la citadelle est installée avance en corniche au-dessus du précipice ; pour cette raison on ne peut voir d'en haut ce qui se passe au pied du rocher ou sur ses pentes. Le bon équivalent d'*ophrys* sera ici : plate-forme en saillie, ressaut, corniche. Ce sont là des termes qui s'appliquent à un modelé du terrain ayant des caractères communs avec ceux que nous avons déjà vus.

Par une extension toute naturelle le mot va désigner une surélévation du sol plate à son sommet et bordée de versants abrupts (c'est-à-dire entourée d'*ophrys* au sens que nous venons de voir) entièrement (et ce sera une butte, un tumulus à sommet plat) ou partiellement (ce sera une terrasse, une plate-forme en gradins). La nature en présente de très nombreux exemples auxquels nos géographes et géologues donnent les noms les plus divers : buttes, terrasses fluviales, formations rocheuses tabulaires, structures de faille, etc. Elles jouent elles aussi, dans la conduite de la guerre, un rôle important parce que ce sont des retranchements naturels. Les versants abrupts protègent ce genre de positions contre l'attaque de l'ennemi qui doit les escalader comme un mur de ville ¹¹ ; la plate-forme qui les couronne facilite les mouvements

berges hautes et plates. Un papyrus de la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. connaît de même ce sens, ἐπ' ὄφρων ποταμοῦ ; c'est le *P. Amherst* 2, 68, 9.

10. POLYBE VII, 17, I.

11. Voir à la note suivante la comparaison qui est venue tout naturellement à l'esprit de Tite-Live.

des défenseurs et, dans le cas où ils ne peuvent empêcher l'escalade, leur permet de former la ligne de bataille comme en plaine et d'affronter l'ennemi dans les meilleures conditions. C'est la position qu'occupe Hasdrubal pour se protéger de Scipion, à la bataille de Baecula ¹², dans Polybe X, 38, 8. Couvert derrière par le lit d'un fleuve, il dispose, en avant du retranchement, d'un espace plat bordé par de fortes pentes. Polybe attire ainsi notre attention sur les avantages militaires que présente ce replat : ἐπίπεδον τόπον, ὄφρυν προδεδημένον, ἔχουσιν καὶ βάθος ἱκανὸν πρὸς ἀσφάλειαν καὶ μῆκος πρὸς ἔκταξιν. Hasdrubal naturellement place des troupes de couverture en bordure du plateau, προτιθέμενος ἐπὶ τὴν ὄφρυν ἀεὶ τὰς ἐφεδρείας. Dès qu'il la voit en difficulté, il fait sortir toutes ses troupes et, les formant en ligne, tente de briser l'attaque ennemie sur cette ligne de changement de pente : παρενέβαλε παρὰ τὴν ὄφρυν.

Même tactique chez un autre général carthaginois, qui refuse le combat avec Scipion ; il le tient en respect en se couvrant comme d'un rempart d'un *ophrys* escarpé : προβαλόμενος ὄφρυν ἀπότομον ¹³.

Le contexte très différent où le mot est employé dans l'Évangile de Luc ¹⁴, IV, 29, suggère une configuration de terrain comparable, en ce sens qu'il s'agit d'une plate-forme débouchant sur un précipice : καὶ ἤγαγον αὐτὸν ἕως τῆς ὄφρους τοῦ ὄρους ἐφ' οὗ ἡ πόλις αὐτῶν ὠκοδόμητο εἰς τὸ κατακρημνίσαι αὐτόν, « ils l'amènèrent jusqu'à l'*ophrys* de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie pour le précipiter en bas ». Une traduction du genre de celle-ci : « Ils l'entraînèrent jusqu'au sommet de la montagne où leur ville était bâtie pour le précipiter en bas » ¹⁵, que l'on trouve communément, est proprement inintelligible. Il ne peut s'agir que d'un endroit utilisé pour les exécutions capitales, une sorte de roche Tarpéienne, Barathron à Athènes ¹⁶ ou Kaiada

12. Voir le plan de la bataille dans WALBANK, *A historical Commentary on Polybius*, vol. II, p. 249. Tite-Live XXVII, 18, qui relate le même fait d'armes, en suivant de très près Polybe, mais en précisant son récit sur quelques points, écrit ceci : *Fluvius ab tergo, ante circaque velut ripa praeceps oram ejus omnem cingebat*, et il explique le succès de l'attaque romaine par l'entraînement des troupes à donner l'assaut à des remparts, *assuetudine succedendi muros*.

13. POLYBE, XXXVI, 6, 2.

14. « En entendant ces paroles, tous ceux qui étaient dans la synagogue furent remplis de fureur, et se levant, ils poussèrent Jésus hors de la ville » (*trad. nouvelle par la Société Biblique de Paris*, Paris, 1928).

15. *Ibid.*

16. PLATON, *Gorgias* 516 D ; XÉNOPHON, *Hell.* I, 7, 20 ; PLUT. *Aristide* 3 ; voir sur l'exécution capitale l'article de L. GERNET, *REG* 37 (1924), p. 261-293, reproduit dans *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, 1968, p. 302-329.

à Sparte¹⁷ ou Hyampeia à Delphes¹⁸. Le rapprochement avec Polybe VII, 17, 1 (le charnier de Sardes) peut nous éclairer sur le sens : on imagine nécessairement une plate-forme ouvrant sur un précipice¹⁹.

On peut relever dans Plutarque deux emplois du mot. Dans les Vies (*Numa* 10), il est question du supplice des Vestales qu'on enterre vivantes quand elles ont manqué à leur vœu de chasteté. On utilisait à cet effet un *ophrys* de terre qui se trouvait à l'intérieur de la ville près de la porte Colline. L'auteur nous donne les précisions suivantes à son sujet : παρατείνουσα πόρρω · καλεῖται δὲ χῶμα διαλέκτῳ τῇ Λατίνων. Cet *ophrys* est donc l'*agger* des Latins, c'est-à-dire la levée de terre à deux pentes et à sommet plat qui entoure le camp ; dessus était plantée la palissade (*vallum*). Le récit de Plutarque insiste sur sa forme et en particulier sur son sommet plat. En effet à l'intérieur est aménagé un petit compartiment où la Vestale sera enterrée vivante ; on descend dans cette espèce de caveau par le haut à l'aide d'un escalier ou d'une échelle, Ἐνταῦθα κατασκευάζεται κατάγειος οἶκος οὐ μέγας, ἔχων ἄνωθεν κατάβασιν. Quand la Vestale y est descendue, on retire l'échelle et on bouche la descente avec de la terre en nivelant de façon qu'aucun relief ne signale le lieu du supplice sur le sommet du tumulus, κατακρύπτεται τὸ οἶκημα γῆς πολλῆς ἄνωθεν ἐπιφορουμένης ὥστε ἰσόπεδον τῷ λοιπῷ χώματι γενέσθαι τὸν τόπον. Dans un deuxième passage (*Moralia* 248 B, Actes valeureux de femmes), le mot *ophrys* désigne une levée de terre qui contient la mer pour protéger des terrains en contre-bas, comme en Hollande. Les mots de digue, chaussée, conviendraient bien pour traduire *ophrys* ; la forme à laquelle il correspond, ici encore, va de soi.

C'est une forme de terrain analogue qu'évoque, semble-t-il, le mot dans un passage de Strabon qui décrit le cratère de l'Etna. Il y désigne une sorte de talus circulaire entourant un vaste espace plat, πεδῖον, au centre duquel se dresse le cône éruptif ; formé par de la cendre volcanique, il a la hauteur d'un mur de clôture et ses parois sont très abruptes, sinon verticales, puisqu'il faut sauter pour prendre pied sur le terrain plat : πεδῖον ὁμαλὸν... κλειόμενον ὀφρύϊ τεφρώδει τειχίου τὸ ὕψος ἔχοντι ὥστε δεῖν καθαλέσθαι τοὺς εἰς τὸ πεδῖον προελθεῖν βουλομένους (VI, 2, 8 = C 274).

17. THUCYDIDE, I, 134, 4.

18. PLUTARQUE, *Moralia* 557 A-B, *De ser. num. vind.*

19. Les auteurs récents de la Bible de Jérusalem (Paris, 1955) comme ceux de la traduction œcuménique (édit. du Cerf, 1972) l'ont bien senti, qui rendent ce passage ainsi : « ils le jetèrent hors de la ville et le menèrent jusqu'à un escarpement de la colline sur laquelle était bâtie leur ville pour le précipiter en bas ».

L'emploi très fréquent avec *ophrys* d'un adjectif signifiant abrupt, escarpé, vertical ²⁰, ou le voisinage d'un contexte impliquant cette idée a pu laisser croire que le mot désignait un simple escarpement. Il me paraît essentiel d'ajouter : un escarpement surmonté d'un endroit plat, d'une plate-forme plus ou moins horizontale. Dans tous les exemples de ce mot où son sens se trouve exactement précisé, on voit apparaître comme indispensable à son emploi cette détermination supplémentaire aussi fondamentale que l'autre. Je n'ai pas trouvé de cas où le mot désigne expressément la cime arrondie ou pointue d'une montagne, un mamelon, une élévation de terrain sans forme précise.

En dehors de ces cas où l'entourage du mot nous éclaire sur son sens exact et nous explique son emploi, nous pouvons relever d'autres passages où le mot s'applique à des sites parfaitement repérés ; nous allons voir que la configuration du sol, désignée par ce terme, répond ici encore à la structure que nous avons essayé de définir.

Décrivant le site de Leontinoi, Polybe VII, 6, 3 montre la ville tournée vers le nord et traversée par un αὐλῶν ἐπίπεδος, un vallon étroit et allongé, dépourvu de pente, où se trouvent les bâtiments administratifs, tribunaux et agora, τοῦ δ' αὐλῶνος παρ' ἐκατέραν πλευρὰν παρήκει λόφος ἔχων ἀπορρῶγα συνεχῇ · τὰ δ' ἐπίπεδα τῶν λόφων τούτων ὑπὲρ τὰς ὀφρῦς οἰκιῶν ἐστι πλήρη καὶ ναῶν ; ce qui signifie : de chaque côté de ce vallon s'étend une colline ayant un versant abrupt continu ; mais les parties plates de ces collines au-dessus — ou au delà — des *ophrys* sont pleines de maisons et de temples. L'*ophrys* est ici encore mis en rapport avec une pente abrupte et des terrasses ou des plateaux où sont installées les habitations. L'archéologie apporte à ce passage de Polybe un commentaire des plus intéressants pour notre thèse. Giovanni Rizza, qui a conduit les fouilles de Leontinoi, s'exprime ainsi : « Quelques observations que j'ai eu l'occasion de faire en parcourant à plusieurs reprises le territoire de l'antique cité serviront à éclairer encore mieux la description de Polybe. La colline S. Mauro, qui, à son extrémité nord, avance presque à pic au-dessus de la large vallée qui se trouve à sa base, sur son versant occidental, tout en descendant par une forte dénivellation dans

20. Ainsi STRABON, XII, 2, 5 (C 537) : ὑψηλαῖς τε καὶ ὀρθαῖς ; XVII, 3, 14 (C 832) : ὀρθαῖα ; POLYBE, XXXVI, 6, 2 : ἀπότομον. L'emploi même de ces épithètes prouve que la notion qu'ils introduisent n'était pas forcément contenue dans le substantif.

la vallée du Lisso, et quelquefois par de hautes parois abruptes, *est organisée en terrasses* (c'est moi qui souligne). Cette zone, abandonnée depuis des siècles comme lieu d'habitation, est divisée en petites propriétés et cultivée en grande partie sous forme de jardins potagers. ... Une autre particularité notable est la fréquente répartition du terrain, *sur les diverses terrasses*, en quadrilatères plus ou moins grands qui rappellent les formes d'une pièce, répartition qui est indiquée quelquefois par l'affleurement des murs ; en outre, dans les parois du fond de beaucoup de terrasses s'ouvrent, dans la roche calcaire caractéristique, des grottes, l'une à côté de l'autre, qui présentent la forme de pièces d'habitation... *L'organisation en terrasses... devait être commune à toutes les parties de la ville qui occupait les flancs des collines* » ²¹. Ainsi le mot *ophrys* désigne dans ce passage de Polybe ou les talus des terrasses ou les terrasses étagées elles-mêmes qui caractérisent ce site.

Voici maintenant une série de passages où le mot désigne, sans équivoque possible, un site en terrasse isolée, plus ou moins vaste, bordée de tous côtés par des talus abrupts ou des falaises d'altitude variable. Strabon décrit ainsi le site où, près de Memphis, ont été édifiées les fameuses Pyramides : ὁρεινὴ τις ὀφρὺς ἐστίν, ἐφ' ἣ πολλὰ μὲν εἰσὶν πυραμίδες, τάφοι τῶν βασιλέων (XVIII, 1, 53 = C 808). Nous savons que le soubassement de ces énormes constructions est un socle rocheux formant terrasse au pied du plateau libyque et surélevé lui-même par rapport à la plaine que recouvre la crue du Nil. Un voyageur du XVIII^e siècle, Frédéric Louis Norden, décrit les lieux ainsi : « Le plan des pyramides que j'ai levé (pl. XLIII) et où j'ai représenté au juste leur situation avec leurs environs, fait voir de quelle manière elles sont élevées sur le roc au pied des montagnes. Le roc ne s'étant pas trouvé partout égal, on l'a aplani avec le ciseau comme on le découvre en plusieurs endroits ; et cette plaine artificielle a un talus du côté du nord et du côté de l'orient, ce qui favorisa de ce dernier côté la construction de diverses levées qui donnaient le moyen de transporter commodément les matériaux nécessaires pour les pyramides. Cette plaine peut avoir 80 pieds d'élévation perpendiculaire

21. *Siculorum Gymnasium*, 1949, p. 282-283. Le mot *ophrys*, dans ce passage de Polybe, n'est, malgré les apparences, rendu par aucun des traducteurs français qui ont eu à s'occuper de ce texte : on lit dans F. Bouchot (trad. Polybe, 1847), « le plateau qui couronne ces hauteurs est couvert de maisons et de temples » ; dans P. Waltz (trad. Garnier 1922) « (des collines) couronnées elles-mêmes par un plateau couvert de maisons et de temples » ; dans D. Roussel (Pléiade, 1970) « sur les terrasses qui dominent (ce val) se pressent les maisons et les temples ». Les mots « plateau » (Bouchot et Waltz) et même le mot « terrasse » (D. Roussel) ne rendent que le mot *epipeda* ; le mot *ophrys* n'a été traduit par aucun des trois.

au-dessus de l'horizon des terres, qui sont toujours inondées, du Nil, et elle a une lieue danoise de circonférence »²².

Polybe applique le même mot à une terrasse du même genre, vaste et relativement peu élevée par rapport à la campagne avoisinante ou à la mer, le site de Syracuse : Οὔσης γὰρ ὀχυρᾶς τῆς πόλεως διὰ τὸ κεῖσθαι κύκλῳ τὸ τεῖχος ἐπὶ τόπων ὑπερδεξιῶν καὶ προκειμένης ὀφρύος, πρὸς ἣν καὶ μηδενὸς κωλύοντος οὐκ ἂν εὐμαρῶς τις δύναιτο πελάσαι, πλὴν κατὰ τινὰς τόπους ὀρισμένους (VIII, 5, 4). Nul n'ignore que la ville de Syracuse, en dehors d'Ortygie qui est une petite île séparée de la terre ferme par un étroit chenal, est bâtie sur une immense colline tabulaire en forme de triangle, dont la pointe avance vers l'ouest comme « un groin » et se relie par un isthme étroit au plateau de l'intérieur de la Sicile. Bien que le plateau qui porte la ville et ses faubourgs soit peu élevé, il est bordé de tous côtés par des falaises, difficiles à escalader, à l'aplomb desquelles était construit le rempart²³.

Voici maintenant une configuration analogue, mais différente par les rapports entre la surface plane du sommet et la dénivellation. C'est une terrasse beaucoup plus étroite et beaucoup plus surélevée qui correspond au site antique de Dicéarchia, la future Pouzzoles ; Strabon ne lui applique pas moins le nom d'*ophrys* ; il écrit : ἦν δὲ πρότερον μὲν ἐπίνειον Κυμαίων ἐπ'ὀφρύος ἰδρύμενον²⁴. Le site de la ville grecque primitive correspond à la colline sur laquelle se dresse le *Castello* ; c'est une plate-forme de tuf de 30 à 40 mètres d'altitude qui avance dans la mer ; sa forme tabulaire et ses parois abruptes sont bien marquées sur le plan que donne M. W. Fredericksen dans la *RE* s.v. *Puteoli*. Ch. Dubois écrit : « Aux époques grecque et samnite et dans le premier temps de l'occupation romaine, Dicaearchia était resserrée sur l'étroite

22. *Voyage d'Égypte et de Nubie*, Paris, 1795, t. I, p. 114. On peut se reporter également à W. M. Flinders PETRIE, *The Pyramids and temples of Gizeh*, Londres, 1883, pl. h. t., *The nine pyramids of Gizeh from the south*.

23. K. Fabricius, qui a consacré une étude à Syracuse antique, désigne le site de la ville haute du nom de terrasse ; cf. le plan ci-joint, fig. 1, tiré de son étude, *Das antike Syrakus, eine historisch-archäologische Untersuchung*, *Klio*, Beiheft XXVIII, N. F. Heft 15, Leipzig, 1932. F. Bouchot (traduction Polybe, 1847) rendait ainsi l'expression concernant le site de Syracuse : « sur une terrasse en saillie » ; P. Walz reprenait le mot : « sur une terrasse très élevée qui surplombait la plaine ». La traduction par le mot terrasse est tout à fait satisfaisante, mais « en saillie » ou « qui surplombait la plaine » ne convient pas ; προκειμένης se dit évidemment d'une extension dans le sens horizontal et non vertical. D. Roussel traduit : « Syracuse était protégée par une enceinte qui courait tout au long de la frange d'un plateau retombant en pentes abruptes » ; « frange d'un plateau » paraît traduire *ophrys* ; quant au participe qui l'accompagne, il est ici encore mal interprété.

24. V, 4, 6 = C 245.

[illegible]

FIG. 1. — Plan de Syracuse.

colline du Castello, qui offrait un abri naturellement sûr, rendu en outre inexpugnable par des fortifications... Du côté de la mer, la colline s'élevait en une pente raide qui, par suite de l'action des eaux et du travail des hommes, est devenue encore plus escarpée. On la contournait jadis à pieds secs ; aujourd'hui on ne peut le faire qu'en barque »²⁵. A. Maiuri, de son côté, donne les renseignements suivants : « La colline sur laquelle se dresse le *Castello* a dû former le noyau le plus ancien de la cité grecque... A pic sur la mer et séparée de la terre par une dépression naturelle ou peut-être même par une tranchée artificielle que franchit aujourd'hui un viaduc, cette colline constituait une petite forteresse imprenable... Lorsque le Castello fut construit et que la population se fut réfugiée sur la hauteur..., la vieille forteresse grecque, fondée par les exilés de Samos, se transforma, tout en conservant l'alignement des antiques rues, en un bourg médiéval, ramassé dans l'enceinte des murailles, tout autour de l'église dédiée à saint Procule. C'est actuellement le quartier le plus peuplé et le plus plébéen de Pouzzoles »²⁶. Au pied du rocher se trouvait le port qu'on atteignait par un escalier taillé dans le roc. On reconnaît dans cet ensemble le site-type des établissements grecs côtiers²⁷. Celui de Kalpé sur la côte du Pont-Euxin, qui parut idéal à Xénophon, dans l'*Anabase*, est à peu de chose près identique²⁸.

C'est à une configuration analogue que correspond l'acropole de Carthage, Byrsa : κατὰ μέσσην δὲ τὴν πόλιν ἢ ἀκρόπολιν, ἣν ἐκάλουν Βύρσαν, ὄφρως ἱκανῶς ὀρθία, κύκλῳ περιουικουμένη (Strabon, XVII, 3, 14 = C 832). Identifiée à la colline de Saint-Louis, celle-ci est ainsi décrite par A. Audollent : « La forme de Byrsa, par ses proportions régulières et ses solides assises, rappelle d'assez près une pyramide tronquée ». Cette expression évoque de la façon la plus heureuse ce type de relief propre à servir de citadelle ; alors

25. *Pouzzoles antique*, Paris, 1907, p. 230.

26. *Les Champs Phlégréens, Itinéraires des musées et monuments de l'Italie* (n° 32), Rome, 1938, p. 34.

27. Cf. celui de Tieion sur les rives de la Mer Noire en Paphlagonie, d'après L. ROBERT, *Études Anatoliennes*, p. 270 et fig. 2.

28. *Anabase* VI, 4, 3-4 : ἔστι δ' ἐν τῇ θαλάττῃ προκείμενον χωρίον, τὸ μὲν εἰς τὴν θάλατταν καθήκον αὐτοῦ πέτρα ἀπορρώξ, ὕψος ὅπη ἐλάχιστον οὐ μείον εἴκοσιν ὀργυῶν, ὃ δὲ αὐχὴν ὃ εἰς τὴν γῆν ἀνήκων τοῦ χωρίου μάλιστα τεττάρων πλέθρων τὸ εὖρος · τὸ δ' ἐντὸς τοῦ αὐθένος χωρίον ἱκανὸν μυριοῖς ἀνθρώποις οἰκῆσαι. Λιμὴν δ' ὑπ' αὐτῇ τῇ πέτρᾳ τὸ πρὸς ἐσπέραν αἰγιαλὸν ἔχων. On relèvera les mots χωρίον (qui désigne ici un espace dégagé, une surface plane) et πέτρα ἀπορρώξ. On voit combien le sens auquel nous parvenons pour le site de Pouzzoles s'éloigne de celui qui a été adopté par F. Lasserre : « Dicéarchia était, à l'origine, un port construit par les habitants de Cumes sur la pente descendant vers la mer ». Il faut comprendre : « Dicéarchia fut, à l'origine, le port de Cumes, elle était bâtie sur une terrasse escarpée (ou une terrasse en surplomb) ».

que les habitations trouvent place sur son sommet plat, les escarpements, et éventuellement le rempart qui les couronne, assurent sa défense ²⁹.

Voici maintenant une forme de terrain en apparence très différente, mais qui mérite toujours d'être appelée *ophrys*. Les emplois précédents insistaient davantage sur l'espace plat qui couronne l'escarpement ; ceux qui suivent attirent davantage l'attention sur ce dernier, sans nous laisser ignorer qu'il est couronné par un rebord horizontal continu. En vérité nous retrouvons ici à une plus grande échelle la forme du talus de fossé par lequel nous avons commencé cette enquête. Le mot revient en effet à diverses reprises dans Strabon pour désigner les parois internes du cratère d'un ancien volcan.

Il décrit ainsi le lac Averno, si célèbre dans l'antiquité et dans lequel V. Bérard voyait un de ces Yeux Ronds d'où les Cyclopes ont tiré leur nom : περιχλείεται δ' Ἄορνος ὀφρύσιν ὀρθίαις, ὑπερκειμέναις παντάχοθεν πλὴν τοῦ εἴσπλου ³⁰. On peut se reporter aux belles photographies prises par Boissonnade et publiées par J. Bérard sous le titre *Dans le sillage d'Ulysse* ³¹, pour voir comment le terme *ophrys* convient pour ce lac d'origine volcanique bordé par un bourrelet de hautes terres plates qui retombent presque à pic dans l'ancien cratère, un cratère égueulé, comme disent les géographes modernes. On ne s'étonnera pas que le même terme soit appliqué par Strabon aux rives du lac de Nemi, qui présente des caractéristiques semblables, sauf la brèche par laquelle la mer a pénétré dans l'Averno. Lac de cratère lui aussi, le lac de Nemi est situé au fond d'un véritable entonnoir enfoncé dans une sorte de plateau en pente douce. Le mot *ophrys*, employé par Strabon au singulier ³², remarquons-le, désigne la ligne continue qui correspond au brus-

29. *Carthage romaine*, Paris, 1901, p. 272. La représentation de la colline de Byrsa en courbes de niveau sur la carte qui accompagne cet ouvrage fait bien ressortir le contraste entre les escarpements qui la bordent et son sommet plat.

30. V, 4, 5 = C 244.

31. Paris, A. Colin, 1933, photographie n° 94.

32. V, 3, 12 = C 239 : κύκλῳ δ' ὀρεινῇ συνεχῆς ὀφρὺς περίκειται καὶ λίαν ὑψηλῇ. Si on ne connaît pas le site, on pourra se reporter à la carte expressive du relief que donne le *Guida d'Italia, Roma et dintorni, Touring Club italiano*, Milan 1965, p. 664. On mesurera d'autre part, en lisant la traduction du passage de Strabon par A. Tardieu, à quel point la description très précise et très exacte du géographe a été faussée par la mauvaise interprétation du mot *ophrys* : « Comme il y a tout autour une chaîne ou enceinte continue de montagnes très hautes aux pics sourcilleux, le temple et le lac se trouvent en quelque sorte au fond d'une cuve ».

que changement de pente, la bordure ininterrompue de la profonde dépression aux parois abruptes creusée dans le versant sud des monts Albains.

Même emploi dans un contexte semblable à propos d'un autre cratère, la solfatare de Pouzzoles : ὑπέρκειται δὲ τῆς πόλεως εὐθὺς ἢ τοῦ Ἡφαίστου ἀγορά, πεδῖον περικεκλειμένον διαπύροις ὀφρύσι, καμινώδεις ἐχούσαις ἀναπνοὰς πολλαχοῦ καὶ βρομώδεις ἱκανῶς ; « immédiatement au-dessus de la ville se trouve 'l'agora d'Héphaistos', un vaste espace plat entouré d'une bordure de talus brûlants qui exhalent de toutes parts, comme de fours enflammés, des émanations extrêmement nauséabondes » (V, 4, 6 = C 245). Si le sens d'escarpements domine dans un passage comme celui-ci, l'emploi du mot *ophrys* pour les désigner suggère, me semble-t-il, la structure exacte du relief en évoquant la bordure plate qui forme le sommet des parois abruptes du cratère. Ici encore le rapprochement avec les traductions traditionnelles du mot montrera ce que l'on gagne à l'interpréter dans le sens que j'indique. A. Tardieu traduit le passage précédent ainsi : « Juste au-dessus de la ville s'élève un plateau connu sous le nom de « Forum Vulcani » et entouré de toutes parts de collines volcaniques d'où se dégagent par de nombreux soupiraux d'épaisses vapeurs extrêmement fétides ». Elle ne permet pas de reconnaître les formes que Strabon avait certainement à l'esprit pour avoir visité cette merveille naturelle qui attirait déjà la foule des curieux.

Ainsi il me paraît clair que le mot *ophrys* désigne en grec certains aspects du relief, certains modelés du sol qui ont des caractères morphologiques communs ; il faut en conséquence interpréter résolument dans le sens que nous avons dégagé les passages où le mot et ses composés sont employés sans autre précision. Peut-être s'apercevra-t-on alors que les textes y gagnent en valeur expressive et en réalité.

Je me contenterai de quelques exemples. Voyons tout d'abord comment Strabon, XIV, 5, 5 (C 671), décrit l'ancre Corycien en Cilicie : Ἔστι δὲ κοιλάς μεγάλη κυκλωτερής, ἔχουσα περικειμένην ὀφρὺν πετρώδη, πανταχόθεν ἱκανῶς ὑψηλὴν · καταβάντι δ'εἰς αὐτὴν ἀνώμαλόν ἐστιν ἔδαφος καὶ τὸ πολὺ πετρώδες, μεστὸν δὲ τῆς θαμνώδους ὕλης ἀειθαλοῦς τε καὶ ἡμέρου · παρέσπαρται δὲ καὶ τὰ ἐδάφη τὰ φέροντα τὴν κρόκον. Ἔστι δὲ καὶ ἄντρον αὐτόθι, ἔχον πηγὴν μεγάλην, ποταμὸν ἐξεῖσαν καθαροῦ τε καὶ διαφανοῦς ὕδατος, εὐθὺς καταπίπτοντα ὑπὸ γῆς · ἐνεχθεὶς δ'ἀφανὴς ἔξεισιν εἰς τὴν θάλατταν. A. Tardieu traduit ainsi la première phrase : « On nomme ainsi une grande vallée creuse ayant la forme d'un cirque et dominée par une crête de rochers, tous passablement

élevés ». Il est manifeste que cette traduction fausse gravement le sens et ne laisse rien comprendre ou à peu près du phénomène géologique que Strabon décrit pourtant avec une grande précision. On reconnaîtra sans peine un de ces phénomènes karstiques, bien connus des géologues et géographes de notre temps, caractéristiques des plateaux calcaires, tels nos Causses. Dans ce type de terrain, l'eau dissout le calcaire grâce au gaz carbonique et aux divers acides qu'elle contient, provoquant ainsi la formation de gouffres (les avens de nos Causses, les catavothres des pays grecs), de galeries souterraines et de grottes où les eaux disparaissent un temps pour reparaître plus bas sous forme de grosses sources ; puis par suite d'effondrement des voûtes et après un processus complexe, se forment ce que les auteurs modernes appellent dolines, ouvalas, poljés, d'un nom qui varie avec la taille du phénomène ; ce sont des dépressions à versants raides, parfois subverticaux, qui trouent la surface du plateau. Un auteur récent les décrit ainsi : « La surface du plateau est creusée de cavités souvent circulaires ; on les appelle dolines. Vu d'en haut, le Causse paraît troué comme une passoire ; chaque doline correspond à un trou sombre, car au fond de la dépression s'est accumulée l'argile de décomposition qui porte des cultures ou une végétation naturelle ». Qu'on lise jusqu'au bout la notice de Strabon, on admirera la précision de l'observation. Tout y est : au fond de la cavité, parmi des rochers inégaux (les lapiez, roches calcaires déchiquetées par l'érosion superficielle ?) s'est déposé l'humus qui nourrit la végétation, caractéristique des garrigues méditerranéennes, et, quand l'espace est un peu plus grand, le safran. De la cavité souterraine effondrée ne subsiste que la grotte avec le cours d'eau qui l'avait creusée ; Strabon note la limpidité de ses eaux, habituelle dans ce genre de phénomène ; après une brève émergence, la rivière disparaît à nouveau dans un catavothre qui la conduit à la mer voisine. Dans cette description que désigne *ophrys* ? Il désigne, d'après le sens que nous n'avons cessé de dégager et justement par ce singulier, le rebord continu du plateau aux versants abrupts surplombant la dépression, la frange de la table rocheuse dans laquelle la doline est creusée³³. La traduction d'A. Tardieu suggère

33. J. Keil et A. Wilhelm ont publié d'excellentes photographies de l'Antre Corycien dans *Monumenta Asiae Minoris antiqua*, III, 1931, *Denkmäler aus dem Rauhen Kilikien*, pl. 50 : plan de la grotte ; pl. 51 et 52 : vue du plateau nu et uni ainsi que des falaises verticales qui entourent la cavité. On peut en rapprocher le lac de Cappadoce que Strabon, XII, 2, 5 (C 536) décrit ainsi : ἐνταῦθα δ' ἐστὶ λάκκος ἀλμυροῦ ὕδατος, ἀξιολόγου λίμνης ἔχων περίμετρον, ὁφρῦσι κλειόμενος ὑψηλαῖς τε καὶ ὀρθαῖς ὥστ' ἔχειν κατὰ δασιν κλιμακώδη, « il y a là un trou d'eau saumâtre, ayant le périmètre d'un lac considérable, ceinturé de falaises hautes et abruptes au point qu'on y descend par des escaliers ».

au contraire une crête aux contours irréguliers, formée de différents rochers ; le grec n'a rien voulu dire de tel. On peut traduire : « C'est un grand creux circulaire bordé par une margelle de roc de tous côtés très élevée ».

Autre exemple : Strabon XII, 6, 5 (C 569) : "Ἔστι δὲ ἐν ὑψηλοῖς τοῦ Ταύρου μέρεσι, κρημνοῖς ἀποτόμοις σφόδρα καὶ τὸ πλεόν ἀβάτοις, ἐν μέσῳ κοῖλον καὶ εὐγεῶν πεδῖον, εἰς αὐλῶνας πλείους διηρημένον, τοῦτο δὲ γεωργοῦντες ὥκουν ἐν ταῖς ὑπερκειμέναις ὀφρύσιν ἢ σπηλαίοις· τὰ πολλὰ δ' ἔνοπλοι ἦσαν καὶ κατέτρεχον τὴν ἀλλοτρίαν, ἔχοντες ὄρη τειχίζοντα τὴν χώραν αὐτῶν. Ce texte décrit, aux confins de la Pisidie et de la Pamphylie, un canton du Taurus isolé au cœur du massif. La population des Homonadeis qui l'habitait vivait en partie des ressources agricoles d'une plaine de haute altitude, en partie du pillage du bas pays, assurée de trouver, après chaque coup de main, un refuge sûr dans ses montagnes inaccessibles, qui protégeaient son territoire comme un rempart. Les demeures de ces montagnards étaient installées au-dessus de la plaine qu'ils cultivaient, ἐν ταῖς ὑπερκειμέναις ὀφρύσιν καὶ σπηλαίοις. Le rapprochement de ces deux mots suggère, me semble-t-il, un sens précis pour ὀφρύσιν ; il désigne ici les pentes en terrasses qui dominent la cuvette intérieure. Quand le flanc de la montagne présentait des excavations, ces populations semi-troglodytes les utilisaient pour s'y loger et sans doute leurs demeures étaient-elles le plus souvent adossées au rocher, profitant à la fois des cavités naturelles et de la terrasse en surplomb. Qu'on se reporte à cet égard au texte de Giovanni Rizza que j'ai cité plus haut à propos du site de Leontinoi ; le type d'habitation qu'il y décrit, semi-troglodytique, est très répandu dans les pays méditerranéens et même sous nos climats ³⁴.

Une épigramme célèbre d'Asclépiodote, gravée sur le colosse de Memnon et figurant dans l'Anthologie Planudéenne (16, 3), situe la statue colossale Αἰγύπτου Λιβυκῆσιν ὑπ'ὀφρύσιν, ὧν ἀποτάμνει καλλιπύλον Θήβην Νεῖλος ἐλαυνόμενος. André et Étienne Bernand, qui republient cette inscription avec les autres relevées sur ce monument, traduisent : « Au pied de la chaîne liby-

34. Trad. A. Tardieu : « Ils habitaient sur les crêtes qui la dominant ou dans le creux des rochers. » On admettra que les crêtes des montagnes ne sont pas des emplacements très recherchés pour y établir des huttes et même des maisons. Il faut comprendre : « Dans des cantons élevés du Taurus, au milieu d'escarpements extrêmement abrupts et le plus souvent inaccessibles, il existe au fond d'une dépression une plaine fertile divisée en plusieurs vallées. Les populations qui la cultivaient habitaient sur les terrasses (ou les corniches) qui la dominant ou dans des grottes. Ils étaient le plus souvent armés et faisaient des incursions sur le territoire des autres peuples, profitant des montagnes qui couvraient leur pays comme un rempart ».

que d'Égypte dont est séparée Thèbes aux belles portes par le cours du Nil »³⁵. Le sens de « chaîne de montagne » pour *ophrys*, on s'en doute, ne saurait nous satisfaire ; nous en avons donné plus haut les raisons. Il se trouve que les réalités géographiques viennent, me semble-t-il, ici encore à l'appui de ma thèse. Bien que je ne connaisse pas les lieux personnellement, il ne me paraît pas qu'il y ait une chaîne de montagne sur la rive gauche du Nil à la hauteur où se trouvent les colosses. Un ouvrage de géographie consacré au Sahara souligne « la dissymétrie curieuse des deux bandes désertiques, séparées par la vallée du Nil. A l'Est le désert arabe est montagneux, gravé d'oueds morts, dont les réseaux fossiles sont encore parfaitement intelligibles ; c'est ce que nous avons appelé un modelé désertique tout jeune, le début d'un cycle. A l'ouest du Nil, le désert libyque, jusqu'aux premières dunes du grand erg, est assez exactement l'inverse. C'est un immense plateau uniforme, d'altitude médiocre... Le désert libyque a ce que nous avons appelé un modelé sénéscent »³⁶. Ainsi ce que l'on trouve sur la rive gauche du Nil n'a rien d'une chaîne de montagne ; c'est tout au plus une pénéplaine érodée ; le fleuve longe le rebord d'une sorte de plateau qui tombe en versants abrupts sur la plaine que baigne la crue du Nil³⁷. Les vues que les auteurs publient confirment tout à fait cette impression³⁸. Mais il y a plus ; le pluriel du mot doit, cette fois encore, retenir notre attention. La paroi de la falaise qui domine la plaine présente des particularités que dégage un autre géographe, de langue anglaise ; je le traduis : « Des deux côtés de la vallée du Nil, se trouvent en maints endroits, à des hauteurs variées au-dessus du sol alluvial cultivé, les restes d'une série de terrasses de gravier (*« gravel-terraces »*) qui furent évidemment formées par la rivière aux étapes successives du travail d'érosion au cours duquel elle creusa son lit à partir du Pliocène récent... Ce sont des terrasses qui s'élèvent à la hauteur de 140, 115, 90 et 45 m. au-dessus de la zone inondée de nos jours par la crue du Nil... En quelques endroits les terrasses sont représentées par des plate-formes rocheuses érodées dont les graviers qui les recouvraient ont été entièrement emportés par les

35. *Inscriptions du Colosse de Memnon*, n° 62, p. 153-154.

36. E. F. GAUTIER, *Le Sahara*, Paris, 1928, p. 153.

37. Voir H. CADELL et R. RÉMONDON, *Sens et emploi de τὸ ὄρος dans les documents papyrologiques*, REG 80 (1967), p. 343-349, où l'on voit que le mot *oros* désigne en Égypte le Djebel, c'est-à-dire : « a. les plateaux désertiques qui surplombent la vallée, b. la bordure élevée, escarpement montagneux, falaise plus ou moins abrupte ou lente remontée ».

38. *Ibid.*, pl. I, *Les colosses de Memnon, la statue chantante*, et ci-contre la fig. 2, tirée de A. CARLIER, *Thèbes, capitale de la Haute-Égypte*, pl. 37, Paris, 1932.

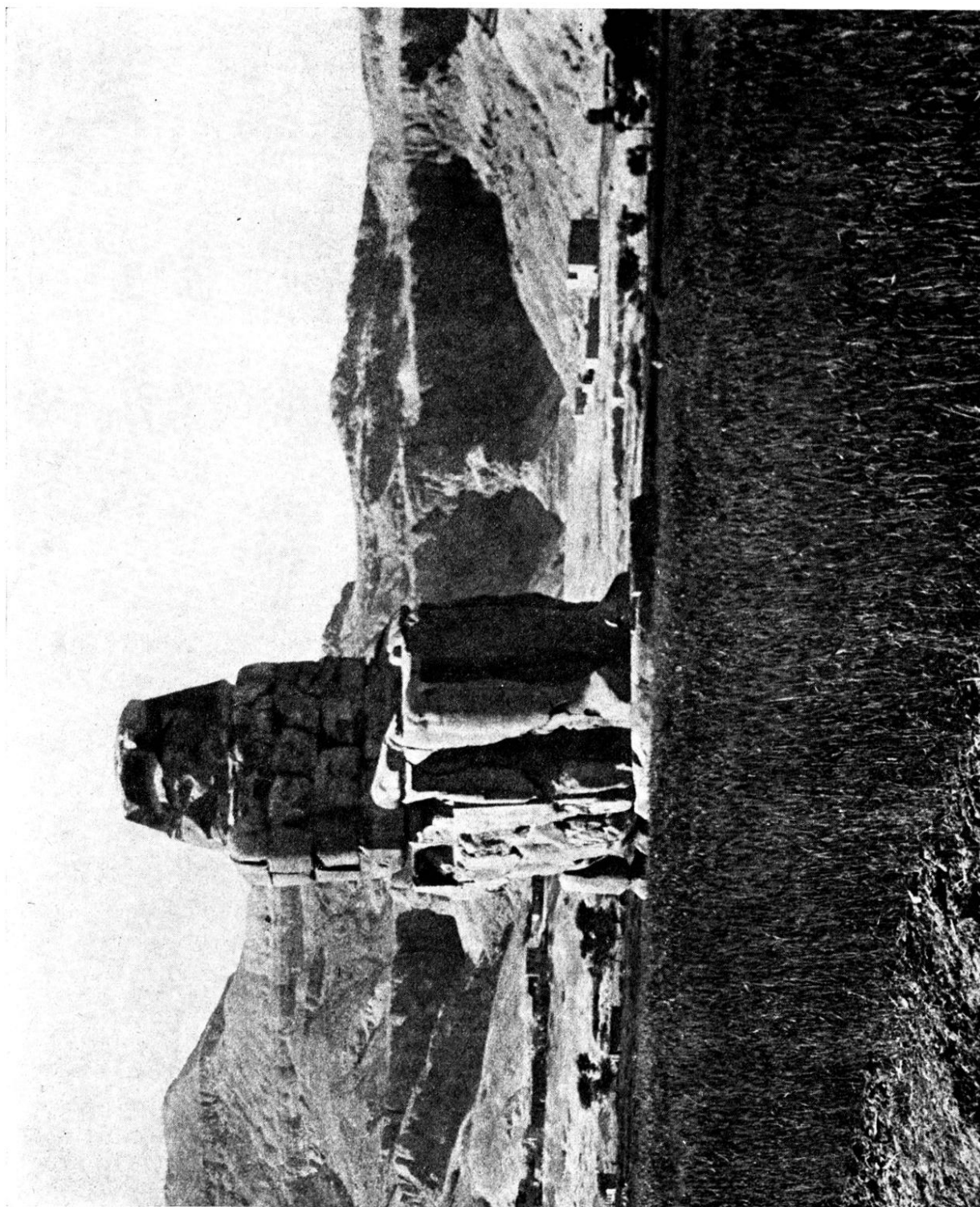


FIG. 2. --- Les Colosses de Memnon et la montagne.

eaux et, à d'autres endroits, les terrasses successives se sont effondrées et forment une accumulation de gravier aux niveaux inférieurs »³⁹. Ces terrasses sont très visibles derrière les colosses aussi bien sur la planche publiée par A. et E. Bernand que sur la planche CX de F. L. Norden et ici sur la figure 2. Il n'y a pas de doute, je crois, que le poète ne fasse allusion par le mot *ὄφρύσιν* à cette particularité de la vallée du Nil.

On aura sans doute remarqué que les exemples produits jusqu'ici sont empruntés à des auteurs d'époque hellénistique et romaine, principalement Polybe et Strabon ; je ne connais pas jusqu'ici d'exemples de l'emploi du mot par des prosateurs attiques du ve ou du ive siècle. Pourtant, si le mot est commun dans la langue géographique récente, disons à partir de Polybe, il n'est pas ignoré des auteurs plus anciens. Est-ce le hasard si ces plus anciens témoins sont des poètes ? On conçoit qu'un terme imagé ait été adopté d'abord par la langue poétique. Était-ce avec le même sens ? Rien dans les contextes où nous le trouvons ne nous autorise à en douter. Il serait au contraire dans la logique des choses que sa valeur d'image se soit affaiblie quand il a servi comme terme quasi technique dans une langue plus spécialisée.

Ainsi, après avoir lu ce qui précède, on ne s'étonnera pas que Pindare, *Olympiques* XIII, 106, parle de *ὄφρὺς παρνασσία* à propos du concours Pythique, où son héros, l'olympionique Xénophon de Corinthe, et les membres de sa famille ont été et seront couronnés, comme ils le furent ou le seront dans les autres grands concours grecs. Je n'y vois pas pour ma part une allusion vague et générale au « mont sourcilieux du Parnasse » (trad. Puech)⁴⁰ sur le flanc duquel le sanctuaire de Delphes est installé, mais une évocation précise de son site disposé en terrasse au-dessus des gorges du Pleistos. E. Bourguet décrivait ainsi ce « site étrange », vu du Kirphis qui s'élève à pic en face de Delphes : « Une muraille de rochers, séparée du Kirphis par une gorge étroite plantée d'oliviers, se dresse et atteint d'un seul jet l'altitude d'environ six cents mètres, puis, interrompue transversalement par un plan d'inclinaison rapide sur lequel se succédaient les terrasses du sanctuaire et de la ville, la

39. J. BALL, *Contributions to the geography of Egypt*, 1938, p. 41-42.

40. La traduction, qui d'ailleurs ne correspond pas exactement au texte adopté, est la suivante pour les vers 106-107 : « Dirai-je leurs victoires sur le mont sourcilieux du Parnasse, toutes celles qu'ils ont gagnées à Argos et à Thèbes, toutes celles que dans les vallons d'Arcadie l'autel souverain de Zeus Lycéen peut attester ? » (édit. A. Puech, p. 153).

barrière verticale s'élève de nouveau droite et découpe à plus de mille mètres sur le ciel la ligne noble et rude qui marque le bord des plateaux du Parnasse » ⁴¹. La terrasse sur laquelle le sanctuaire est installé, elle-même disposée en gradins, est remarquablement visible sur la vue du site de Delphes que E. Bourguet a publiée dans son ouvrage sur ce sanctuaire ⁴². Je croirais volontiers que Pindare entendait par l'ὄφρὺς παρασσία cette terrasse elle-même, ce plan qui interrompt transversalement la muraille de roc, comme l'écrit Bourguet, plutôt que « le bord des plateaux du Parnasse » se découpant plus haut sur le ciel. Légèrement bombée à l'endroit où le village moderne s'est installé, si bien que d'en bas le voyageur venu d'Itéa ne peut apercevoir le sanctuaire que s'il avance vers les gorges du Pleistos, cette terrasse s'étend des Phédriades vers l'ouest, au delà du village actuel ; c'est de ce côté-là que celui-ci se développe maintenant, installant de nouveaux hôtels pour touristes sur des terrains qui jouissent d'une magnifique vue plongeante sur le golfe d'Itéa et la côte du Péloponnèse. Il est clair que Pindare ne pouvait penser aux sommets du Parnasse, très loin de Delphes vers l'est, près d'Arachova ; il avait à l'esprit une forme de relief plus précise, particulière, tout autre que celle que suggère une traduction stéréotypée ; il voulait évoquer par un mot expressif ce que ne peut oublier quiconque a fait le voyage de Delphes, cette position en terrasse au-dessus des gorges du Pleistos et de la plaine d'Amphissa qui est un des charmes les plus puissants de ce site « étrange » ⁴³.

41. E. BOURGUET, *Les ruines de Delphes*, Paris, 1914, p. 5.

42. *Ibid.*, fig. 1 ; il s'agit d'une vue prise des pentes du Kirphis, de l'autre côté des gorges du Pleistos, en face de Delphes. On peut voir ici fig. 3 une vue prise à peu près du même endroit que je dois à l'obligeance de M. F. Chamoux et qui provient de la photothèque de l'École française d'archéologie d'Athènes. La figure 4 est une vue de la Phocide prise d'avion par M. P. Amandry, directeur de l'École française d'archéologie d'Athènes, qui m'a permis de la publier ; qu'il en soit ici très vivement remercié. On y voit au premier plan le golfe d'Itéa sur lequel ouvrent la vallée d'Amphissa à gauche et la vallée du Pleistos à droite ; au delà les hauts plateaux du Parnasse ; entre les deux, à mi-pente la terrasse de Delphes portant le village actuel et le sanctuaire, à gauche d'une saignée noire verticale qui correspond à la gorge de la fontaine Castalie entre les deux Phédriades ; dans le lointain la cime enneigée du Parnasse.

43. Sur l'esprit qui peut animer dans une interprétation de ce genre voir L. ROBERT, *Lettres byzantines*, *Journal des Savants*, 1961-1962, p. 3 et surtout même page n. 11. Une situation comparable à celle de Delphes est évoquée dans APOLLONIOS DE RHODES, *Argonaut.*, I, 178 ; il s'agit de Pellène bâtie ἐπ'ὄφρῶσιν αἰγιαλοῖο. Ce n'est pas le site que nous lui connaissons à l'époque classique ; Apollonios de Rhodes doit faire allusion au site ignoré de nous, mais connu des érudits alexandrins, où la ville fut d'abord établie. On sait que dans la première moitié du VI^e siècle, la ville ayant été prise par les Sicyoniens de Clithène, les Pellaniens allèrent s'installer sur des collines mieux protégées vers l'intérieur. Le site primitif, non encore identifié, était sûrement plus rapproché

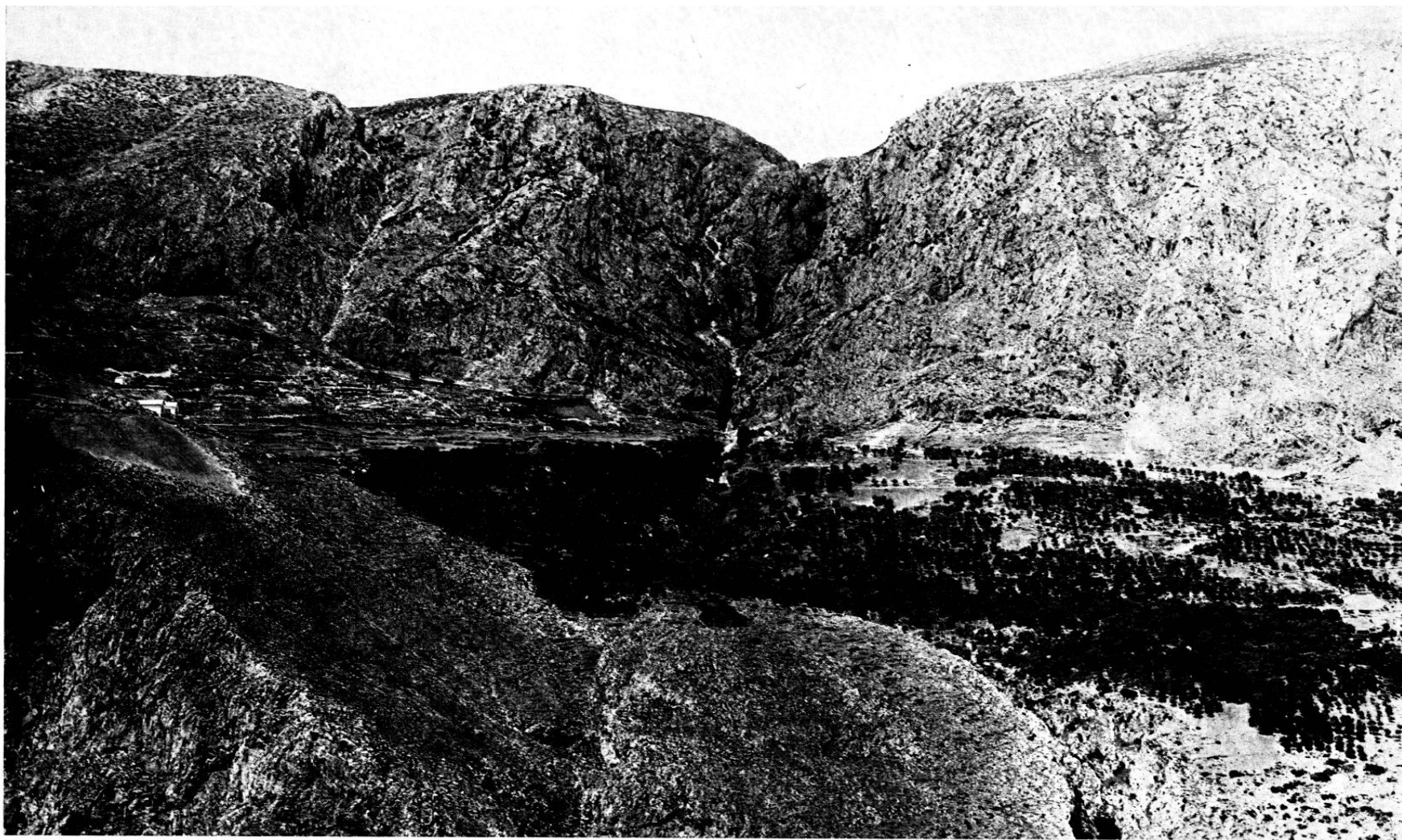


FIG. 3. — Le site de Delphes vu du Kirphis.



FIG. 4. — La région de Delphes et le Parnasse (vue d'avion).

Le sens que nous avons dégagé ne choquerait pas non plus pour traduire le mot dans Homère XX, 151. Si les Dieux, compagnons de Phoibos et d'Arès, s'installent ἐπ'ὄφρ'σι Καλλικολώνης pour assister au combat qui va mettre aux prises les Grecs et les Troyens, ce n'est pas sans doute parce que la Belle Colline a un « sommet sourcilleux » (trad. Mazon, qui néglige le pluriel), qualification dont on ne saisit pas ici l'intérêt, mais parce qu'elle a un sommet plat ou plutôt, compte tenu du pluriel, parce qu'elle a des pentes disposées en terrasses, en gradins et qu'on y est bien installé pour assister au spectacle qui va se dérouler dans la vallée du Simoeis. Ce qui est sûr, c'est que les autres dieux s'installent au même moment avec Poseidon sur « un rempart de terre élevé jadis par les Troyens pour le divin Héraclès », c'est-à-dire un tumulus, ici apparemment plus haut que large ; or nous avons vu qu'une levée de terre s'appelle à l'occasion ὄφρυς ; Homère a pu rechercher une certaine symétrie entre les deux groupes de dieux.

Absent de l'Odyssée et des Hymnes homériques, l'adjectif ὄφρυζις est employé une fois dans l'Iliade à propos d'Ilion, XXII, 411 : Ἴλιος ὄφρυβessa. Le mot est glosé par le scholiaste du Towleyanus : ἐπὶ ὄφρυώδους τόπου κειμένη ; le *Thesaurus* donne comme équivalent latin *altum* ; interprétations qui attribuent au mot une valeur strictement pittoresque. On le trouve communément traduit dans notre langue par « sourcilleuse » (ainsi Mazon pour Homère, Legrand pour Hérodote) c'est-à-dire « élevée », mais avec, en plus, une impression morale de fierté, d'hostilité méprisante ; cf. la traduction de R. Flacelière : l'altière Ilion. Que cette idée se dégage effectivement du contexte, dans le seul passage de l'Iliade où le mot apparaît, c'est ce dont on ne peut douter, et C. M. Bowra a raison de le remarquer ⁴⁴ ; mais rien ne dit que cette nuance se dégage du mot lui-même ; on ne peut douter qu'il ait d'abord, sinon exclusivement, une valeur pittoresque et qu'il peigne la position géographique

de la mer, sur une de ces terrasses, si nombreuses dans cette région, qui dominent le golfe de Corinthe (voir B. HAUSSOULLIER, *Traité entre Delphes et Pellana*, Paris, 1917, p. 141). Le terme ne peut désigner ici des falaises du bord de la mer ; il n'en existe pas dans cette région. En revanche c'est le type de côte qui doit justifier l'emploi du mot pour l'île de Lemnos dans les *Argonautiques d'Orphée*, v. 471-2. Les *Instructions Nautiques (Bassin Oriental de la Méditerranée)*, 1913, vol. 2, p. 453-462 insistent sur la présence de falaises à Lemnos, par exemple au cap Petasi au nord du port de Myrina, capitale de l'île et port occidental. Peut-être faut-il de même expliquer par la présence de falaises de roches blanches ou éclatantes le nom primitif de Leukophrys, attesté par Strabon XIII, 1, 46 (C 604), pour Ténédos.

44. C. M. BOWRA, *Homeric epithets for Troy*, J.H.S. 80 (1960), 16.

de la ville, comme le suggèrent le scholiaste et le *Thesaurus*. Je crois cependant insuffisante la traduction de ce dernier, *altum* ⁴⁵ ; le mot ὄφρυεσσα a sûrement un sens plus précis ⁴⁶. Tout le monde sait que le site fouillé par Schliemann, Doerpfeld et Blegen ⁴⁷ est une colline à sommet plat qui domine de quelques dizaines de mètres la plaine fluviale et que son rempart était bâti à l'aplomb des falaises dont elle était ceinturée. Nous retrouvons là un site analogue à celui de Dicéarchia (Pouzzoles) et de Byrsa.

Le même qualificatif est appliqué à Corinthe dans un oracle cité par Hérodote, V, 92, 2, v. 3-4, et dans Strabon, VIII, 6, 23, qui le déclare traditionnel. D. Knoepfler a relevé qu'il était employé par Nonnos, XIII, 199 et XV, 106, pour Erétrie ⁴⁸. En ce qui concerne Corinthe, comme D. Knoepfler, je ne doute pas que l'adjectif se soit appliqué d'abord à l'Acrocorinthe ; au sommet de ses escarpements, la ville haute trouvait place sur un espace relativement plat ; mais la situation de la ville basse, avant sa destruction ou après sa reconstruction par les Romains mérita aussi ce qualificatif ; car elle était située sur une terrasse qui dominait la plaine littorale ⁴⁹. N'est-ce pas à cette dernière situation que pensait plutôt Strabon ? C'est en tout cas la configuration de terrain à laquelle lui-même et Polybe appliquent volontiers le mot.

Il semble d'autre part que, dans ses emplois tardifs, cet adjectif s'est mis à signifier « orgueilleux, hautain » ⁵⁰, sans doute sous l'influence d'une évo-

45. Le *Thesaurus* ajoute : « *pro quo dicit* (ψ 64) Ἰλιον ἡνεμόεσσαν *nam urbes excelso s. edito sitae, prae ceteris sunt ἡνεμόεσαι* ». Loin de lui donner tort, nous remarquerons que les villes qui souffrent le plus du vent ne sont pas nécessairement celles qui sont bâties sur un lieu élevé, mais celles qui, construites sur un escarpement plat, ne sont protégées du vent d'aucun côté.

46. Le Liddell-Scott dégage bien le sens : « On the brow or edge of a step rock, beetling ».

47. Voir C. W. BLEGEN, « *Troy and the Trojans* » (*Ancient peoples and places*, vol. 32), p. 171, photographie du site de Troie, n. 1, 2, 3 ; « mound of Troy ». dit Blegen.

48. D. KNOEPFLER, Ὀφρυέσσα πόλις, *Note sur l'acropole d'Erétrie, Antike Kunst*, 12 (1969), 2, p. 83-87.

49. Strabon, VIII, 6, 21 (C 379), désigne cette situation comme un *τραπεζῶδες ἐπίπεδον χωρίον* ; c'était en réalité une succession de deux terrasses séparées par une dénivellation de 10 à 35 mètres ; voir le plan dans M. SAKELLARIOU, N. FARAKLAS, *Corinthia, Cleonaea, Ancient Greek cities* 3, Athens center of Ekistics, 1971, fig. 42. La ville antique, d'abord installée sur la terrasse la plus élevée, ne s'étendit sur la terrasse plus basse qu'à l'époque classique. La ville de l'époque turque n'occupait que la terrasse inférieure ; voir fig. 5. Plutôt que des photographies, qui aplatissent le relief, les gravures du XVIII^e ou du XIX^e siècle nous donnent une idée de sa position dominante, en corniche, au-dessus de la plaine littorale qui se trouvait à 30 ou 40 mètres en contre-bas.

50. Cf. HESYCHIUS : ὄφρυέντες · υπερήφανοι... ὄφρυεσσα... ἀλαζών (= *gloriosus*) ; SUIDAS, ὄφρυέντες · υπερήφανοι.

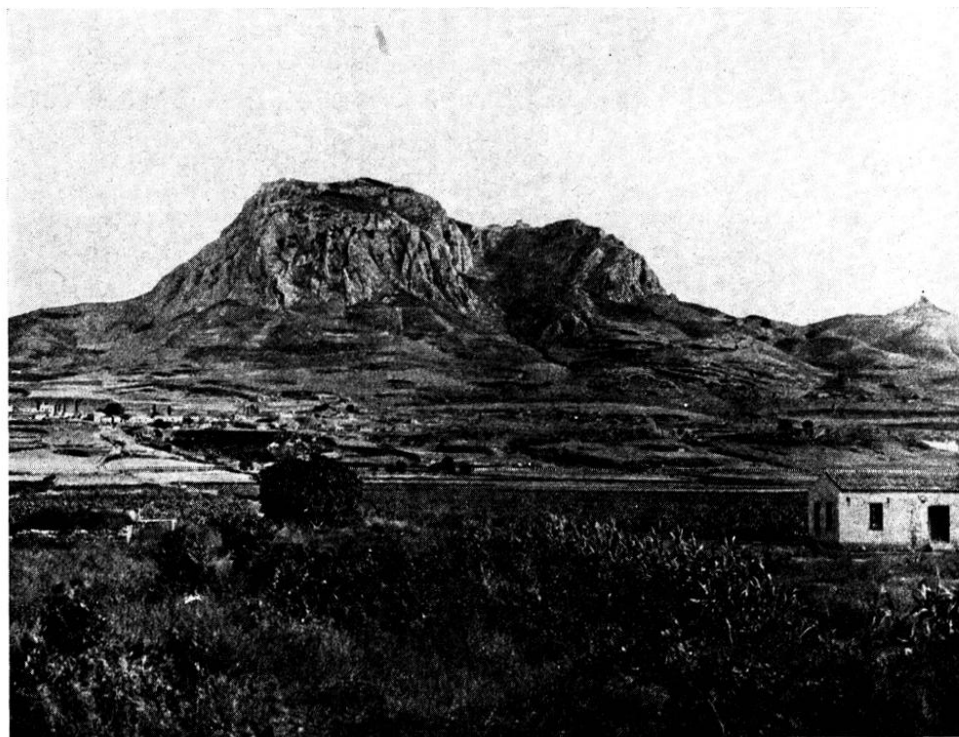


FIG. 5. — Le site de Corinthe.

lution parallèle du mot *ophrys* (au sens de sourcil) qui a fini par signifier « orgueil ». On peut se demander si Nonnos ne connaît pas ce seul sens du mot et si cette interprétation dérivée n'a pas été rétroactivement appliquée à Homère dans le contexte que nous avons vu. Ainsi, même croyant se référer à la tradition homérique, ce poète tardif aurait très bien pu utiliser ce terme dans une signification qu'il n'avait pas à haute époque. Pour C. M. Bowra, à qui je renvoyais plus haut, les adjectifs qu'Homère applique à la ville de Troie traduisent une connaissance vraie du site, reçue d'une longue tradition et renouvelée par une visite des lieux que le poète du VIII^e siècle a très bien pu accomplir. Ainsi, selon l'helléniste anglais, nous aurions toute raison de donner à ces termes leur exacte portée géographique. On peut douter que ce point de vue ait été celui de Nonnos.

Un lieu surélevé, en gradin, en surplomb, donne, bien entendu, des vues sur la plaine en contre-bas ; des lieux de ce genre peuvent toujours être des

postes d'observation et des meilleurs. De même pour nous un belvédère est souvent un lieu de stationnement au-dessus d'un rocher vertical. On ne s'étonnera pas que les toponymes de lieux, appelés par ailleurs *ophrys*, comportent une racine qui suggère cette fonction d'observatoires. Ainsi, comme l'a remarqué D. Knoepfler dans l'article cité plus haut, l'Acrocorinthe s'est appelée *Epôpè*. Souvent aussi ces lieux-là sont, dans les auteurs, appelés des « guettes », des « observatoires », ou expressément affectés à un service de ce genre ; ainsi la Belle-Colline dans Homère, le roc où s'est installé Eurysthée, avant d'attaquer Marathon, dans les Héraclides d'Euripide (v. 394). A la liste que D. Knoepfler a réunie, on peut ajouter Strabon VI, 1, 7 (C 259) sur le site de Locres : ἰδρυται δ' ἡ πόλις ἐπ' ὄφρους, ἣν Ἑσῶπιν καλοῦσι ⁵¹. Il est vraisemblablement possible d'en trouver bien d'autres. Je n'en persiste pas moins à croire qu'on ne les appelle pas *ophrys* pour cette raison.

Je n'exclus pas qu'un certain jeu de l'esprit ait pu en poésie suggérer cette relation, mais il ne me semble pas que l'origine de cet emploi du mot soit à chercher dans le fait qu'un lieu élevé est un lieu d'où la vue s'étend au loin. S'il en était ainsi, tous les lieux élevés pourraient être ainsi appelés, ce qui n'est pas le cas ; d'autre part on ne saisirait pas par quel processus psychologique le mot a fini par désigner une berge de fleuve ou le revers d'un fossé. De ces sens il résulte clairement, me semble-t-il, que ce qui fut déterminant dans l'évolution sémantique du mot, ce fut la forme des objets auxquels il s'appliquait ; cette forme était pour un Grec, non pas un arc, comme le mot *arcade sourcilière* nous y invite dans notre langue ⁵², mais la séparation du front et des orbites, le rebord du frontal au-dessus des yeux, c'est-à-dire une ligne approximativement droite séparant un espace plat (et horizontal, si on imagine un homme étendu) et la cavité qu'il surplombe. Transposée sur le visage de la terre, cette image, réduite à un schéma général ⁵³, comme

51. On peut en rapprocher la définition de ce que les dictionnaires grecs modernes appellent ἡ τοπογραφικὴ ἢ καὶ στρατιωτικὴ λεγομένη ὄφρυς. Ce qu'on appelle l'*ophrys topographique ou militaire* ἀναγνωρίζεται εὐκόλως ὁσάκις ἡ κορυφὴ εἶναι ὁμαλὴ καὶ αἱ κλιτύες ἀπότομοι, ὅποτε ὁ ἰστάμενος εἰς αὐτὴν βλέπει πρὸς ἀμφοτέρω τὰ μέρη, « se reconnaît facilement toutes les fois que le sommet est plat et les versants abrupts : celui qui se tient à cet endroit voit simultanément les deux parties » (*Encyclopédie Papyros-Larousse*).

52. Ce qui nous entraîne à le traduire par « sommet », « crête », « mamelon », et nous nous représentons alors une forme verticale plus ou moins arrondie. L'anglais ne tombe pas, semble-t-il, dans la même erreur grâce au mot « brow », qui désigne le bord, la lisière (d'un creux, d'une dépression, d'un précipice, etc.).

53. Il est possible de reconnaître cette forme, les lignes générales de ce contour, dans la lèvre tombante, caractéristique de l'orchidée, dont un nom grec était *ophrys*.

c'est toujours le cas dans l'emploi figuré des mots, cadre avec différentes formes du relief qui ont en commun d'être constituées par l'intersection de deux plans, l'un approximativement horizontal, l'autre fortement incliné, sinon vertical.

On peut se demander d'où provient cet emploi figuré. Dans son étude de la langue de Polybe, J. de Foucault range *ophrys* parmi les mots « poétiques » ; il entend par là les mots qui ne se rencontrent que chez les poètes durant l'époque classique, mais qui étaient alors restés « vivants dans des régions géographiques plus ou moins écartées » et qui « reviennent pour ainsi dire à la surface pendant la période hellénistique »⁵⁴. C'est bien ce qui est arrivé au mot *ophrys* ; présent dans la poésie épique, lyrique et tragique, mais évité par la prose classique, on le trouve, à l'époque de Polybe, utilisé par la langue géographique presque comme un mot technique ; d'autre part il est attesté dans les inscriptions et les papyrus⁵⁵, ce qui paraît prouver qu'il était relativement courant dans l'usage quotidien. Comme un assez grand nombre de termes qui reparaissent alors dans la Koinè, il est probable qu'il s'agit d'un mot qui fut continuellement vivant même avec son sens figuré, mais qui fut exclu de la prose à une certaine époque ; ainsi l'origine de cet emploi figuré serait à chercher non dans la poésie, mais dans une forme d'imagination et un anthropomorphisme populaire, dont nous trouvons bien d'autres manifestations dans la toponymie⁵⁶.

Si le mot *ophrys* peut désigner le rebord d'une plate-forme surélevée, puis cette plate-forme elle-même, le bord abrupt d'une terrasse, puis cette

54. *Recherches sur la langue et le style de Polybe*, Paris, 1972, p. 35 ; dans le lexique de Polybe qui termine l'ouvrage (p. 366), J.-A. de Foucault affecte le mot *ophrys* d'un signe qui le classe parmi les mots poétiques, mais dans le chapitre consacré au « vocabulaire poétique de Polybe », il ne le fait pas figurer dans la liste des « mots qui, avant Polybe, ne se trouvent que chez les poètes » ; il y aurait eu pourtant sa place.

55. Les papyrus ne fournissent qu'un petit nombre d'exemples du sens géographique du mot *ophrys* ; au contraire, le mot s'y rencontre souvent avec son sens habituel de « sourcil », en particulier pour caractériser le visage d'une personne et fixer ainsi son identité.

56. Ainsi, dans la toponymie du Péloponnèse, le Skollis, qui désigne une montagne d'Élide et dérive d'un mot s'appliquant à une façon de porter les cheveux ; voir L. ROBERT, *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Paris, 1963, p. 267 ; 268, n. 2. Dans le vocabulaire usuel, on peut relever le mot *κόλπος* (sein, puis golfe), *χεῖλος* (lèvre, puis bord de fleuve, de lac). En grec moderne, le mot *μάτι*, œil, désigne à l'occasion une source, ainsi Mavromati, à Messène, l'ancienne Klepsydre. Le français en offre de nombreux exemples et aussi la toponymie de notre pays, notamment dans les régions montagneuses : nous parlons du *front* d'un glacier, de la *face* nord d'un sommet, du *flanc* ou du *pied* d'une montagne, et nous faisons l'ascension de la *Tête* Rousse ou de la *Dent* du Géant dans le massif du Mont Blanc.

terrasse elle-même, on ne s'étonnera pas outre mesure que les lexicographes l'aient enregistré comme synonyme de αἵμασιά. Ainsi on trouve dans Hesychius, s.v. ὄφρυα · τὰ ὑψηλὰ καὶ ὑπερκείμενα χωρία, τινὲς αἵμασιάς. ὄφρυγη · χῶμα, λόφος, αἵμασιά ⁵⁷.

Le rapprochement entre ὄφρυς et αἵμασιά a fait l'objet des considérations suivantes de la part des éditeurs du papyrus de Halle I ⁵⁸. On lit dans ce règlement : [Ἐάν τις ὄφρυγην [παρὰ] ἀλλότριον χωρ[ίον οἱ] κοδομήι, τὸν [ὄρον μὴ πα]ρα[β]αινέτω ⁵⁹. Les savants commentateurs allemands ont vu dans cet emploi du mot l'explication de la glose d'Hesychius : ὄφρυγη, αἵμασιά. Dans le commentaire qui suit l'édition du πολιτικὸς νόμος alexandrin, ils ont en effet rapproché cette réglementation alexandrine d'une loi athénienne de Solon, conservée dans *Basil.* LVIII, 9, 13 et *Dig.* X, 1, 13, où, dans une situation juridique analogue, on lit αἵμασιάν au lieu de ὄφρυγην. Ce dernier mot désignerait ici l'équivalent en Égypte de l'αἵμασιά attique. Alors qu'en Attique les murs de séparation des propriétés étaient faits en pierre sèche, en Égypte où la pierre est rare, on se servait, nous dit-on, de terre séchée pour faire des séparations entre les champs. Ainsi Hesychius aurait rapproché les deux mots parce qu'ils désignent tous deux des clôtures de propriétés ⁶⁰. Encore que les deux mots s'appliquent à des objets très différents, ils auraient été rapprochés parce que ces objets ont la même fonction. On peut se demander s'il suffit, pour que deux mots soient considérés comme synonymes, qu'ils désignent deux choses qui remplissent le même office. Je ne crois pas que la direction prise par les commentateurs du papyrus de Halle, pour expliquer la glose d'Hesychius, soit la bonne.

Le dictionnaire Liddell-Scott interprète le mot, dans ce papyrus, comme signifiant *embankment*, c'est-à-dire digue, le mot désignant, je suppose, dans ce contexte les petites séparations que l'on mettait à la bordure des champs

57. La forme ὄφρυγη est l'équivalent exact de ὄφρυη, forme ionienne de ὄφρυς ; cf. LIDDELL-SCOTT, s.v.

58. *Papyrus Halensis* I, l. 79-114, *Dikaionmata*, ouvrage collectif de F. Bechtel, O. Kern, K. Praechter, C. Robert, E. von Stern, U. Wilcken, G. Wissowa, Berlin 1913. Il s'agit d'un papyrus du III^e siècle av. J.-C.

59. *Ibid.* II, *Aus dem alexandrinischen πολιτικὸς νόμος*, p. 64.

60. Je traduis le texte allemand : « S'il (entendez Hesychius) met sur le même plan ὄφρυγη et αἵμασιά, ce n'est pas qu'il ait voulu identifier les deux notions, mais seulement pour mettre en évidence le fait que ce sont des élévations du sol qui servent toutes deux de clôture de propriétés et remplissent le même office. Dans l'Égypte pauvre en pierre, on n'entoure pas les propriétés, comme en Attique, avec un mur de clôture en pierres, mais avec un remblai de terre couronné d'une haie vive, et c'est pourquoi le législateur remplace αἵμασιάν par ὄφρυγην ».

pour retenir le plus longtemps possible les eaux de crue du Nil, délimitations sans doute, mais plus encore petits barrages destinés à retenir les eaux. Nous retrouvons ainsi un sens de *ophrys* que nous avons déjà vu dans Plutarque, où le mot désigne à l'occasion une digue ; et il nous a semblé que la forme d'une levée de terre qui remplit cet office expliquait qu'on puisse lui donner le nom d'*ophrys*. N'est-ce pas, une fois encore, par la forme de l'objet désigné que se fait l'assimilation entre *ophrys* et *haimasia* ? Il faut alors penser à tous les sens possibles du mot *haimasia*.

Ce terme désigne communément, comme l'on sait, le mur de pierres sèches qui borde les propriétés. L. Robert a montré qu'il pouvait désigner aussi le terrain qu'il enclôt⁶¹. D'autre part il est attesté avec le sens de mur de soutènement, ce qui ne peut guère surprendre⁶². Il est peu vraisemblable en effet que les Grecs aient jamais fait une distinction entre le mur de clôture proprement dit et le mur de soutènement, dont les fonctions souvent se confondent et qui, de toutes manières, dans la rocaïlle des terrains en pente, sont faits de la même façon, c'est-à-dire sans mortier. Un discours du corpus Démosthénien, le *Contre Kalliklès* (LV), apporte sur ce point des renseignements intéressants : il y est question de contestations entre deux propriétaires voisins, d'écoulement des eaux et d'*haimasia*. On y voit que ce genre de mur remplit plusieurs fonctions. Il empêche d'abord les gens de passer dans la propriété⁶³ ; ensuite il refoule les eaux d'écoulement vers la voie publique, où il est naturel qu'elles s'écoulent⁶⁴ ; enfin, par la même occa-

61. Voir L. ROBERT, *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa*, 1^{re} partie : *Les Inscriptions grecques*, p. 79-81, Paris 1945, ainsi que *Hellenica* II, p. 137-138, Paris 1946, et *Bull. Epigr.* 1948, n. 216 ; 1956, n. 103.

62. Une inscription trouvée dans les fouilles de l'Agora et publiée dans *Hesperia*, VII (1938) avait, à la ligne 12-13, la phrase suivante : τὸ δ' ἄλλο τέμενος ὀρίσθαι βορρᾶθεν μὲν ὡς ἡ αἰμασιὰ ἢ πρῶτη. Elle était commentée ainsi par J. H. YOUNG, *Hesperia*, 1941, p. 177 : « Le long des pentes plus basses des collines vers le N.-O. et le N.-E. la terre étaitensemencée encore récemment et organisée en terrasses par des murs de soutènement (peut-être construits sur des murs antiques) qui servent à retenir la terre le long des lits des torrents hivernaux. Au moins à un endroit un ancien mur de ce genre apparaît. Le premier mur de pierre de l'inscription peut avoir été un mur de terrasse, ce qui expliquerait pourquoi il y avait apparemment d'autres murs au-delà dans la même direction ». Voir également L. ROBERT, *Hellenica* II, p. 138, n. 5.

63. Le précédent propriétaire, qui n'aimait pas la terre, avait laissé la propriété à l'abandon ; on venait y faire paître et on la traversait : Ταῦθ' ὁ πατήρ ὀρῶν... καὶ τῶν γειτόνων ἐπινεμόντων ἅμα καὶ βαδιζόντων διὰ τοῦ χωρίου, τὴν αἰμασιὰν περιοκοδόμησε ταύτην, § 11.

64. C'est de cela que se plaignent les adversaires de notre plaideur : tant qu'il n'y avait pas de mur autour de la propriété de celui-ci, les eaux la traversaient ; elles y avaient même creusé une χάραγμα, et les autres y avaient trouvé avantage ; désormais

sion, il protège du ravinement les terres, qui, sans lui, seraient emportées ⁶⁵. C'est donc à la fois un mur de clôture et un mur de soutènement ⁶⁶.

Mais si le mot *haimasia* désigne, comme l'a constaté L. Robert dans des inscriptions, non seulement le mur, mais le champ bordé par ce mur, on est en droit de se demander si un terme qui désignait manifestement aussi le mur de soutènement des terrasses n'a pas désigné la terrasse elle-même ⁶⁷. Ce serait au moins dans la logique des choses ⁶⁸. On comprendrait alors que se soient rencontrés comme synonymes *ophrys* et *haimasia* pour désigner un terrain en terrasse ; ceci a pu se produire dans quelques usages locaux connus d'Hesychius. Ce n'est là qu'une hypothèse, que je formule sous toutes réserves et qu'il faudra vérifier dans des exemples précis. Le passage a pu se faire d'autant plus facilement qu'*ophrys*, désignant dans son sens le plus normal le rebord de la terrasse, pouvait se trouver rapproché d'*haimasia* comme dans ce fragment d'inscription de Mylasa ⁶⁹ : [προελθόντες ἄλλον ἐθέμεθα ὄρον

au contraire, les eaux menacent de refluer chez eux ; pour l'empêcher, ils ont construit un mur de très grosses pierres (ἀμαξιαίους λίθους ; notons en passant que le mur ne s'appelle pas moins αἰμασιά : § 27, τὴν αἰμασίαν προαγαγόντες στενοτέραν τὴν ὁδὸν πεποιήκασιν). Rejetées par cet obstacle, les eaux risquent maintenant de provoquer l'effondrement du mur de leur voisin : § 30, δῆλον γὰρ ὅτι μεγάλους λίθοις ἀποικοδομηθέντος πάλιν τὸ ὕδωρ εἰς τὸ ἐμὸν ἥξει χωρίον εἴθ' (ὥσθ'(?)) ὅταν τύχη καταβλεῖν τὴν αἰμασίαν ἀπροσδοκῆτως.

65. Avant la construction de l'αἰμασιά, les eaux avaient à deux ou trois reprises envahi la propriété et avaient emporté la terre arable : § 11, δις καὶ τρις ἐμδαλὼν τὸ ὕδωρ τὰ τε χωρία ἐλυμήνατο καὶ μᾶλλον ὠδοποιεῖ.

66. Du moins dans les régions qui s'y prêtent ; c'est le cas de ce coin de campagne Attique où nous transporte le *Contre Kalliklès* et que cette phrase-ci évoque : § 10, ὅρους δὲ περιέχοντος κύκλῳ τοῖς χωρίοις τὸ κατάρρεον ὕδωρ τῇ μὲν εἰς τὴν ὁδὸν, τῇ δὲ εἰς τὰ χωρία συμβαίνει φέρεσθαι. Il faut que l'on se trouve sur des terrains en pente comme ici.

67. Dans une inscription découverte par W. Vollgraff dans le sanctuaire d'Apollon Pnythéen à Argos, il est question de travaux d'aménagement du sanctuaire. On a procédé notamment à des travaux de voirie et de mise en état de la terrasse. J. POUILLoux, *REA* 1958, p. 50-66, qui revient sur l'interprétation de ce document, lit : καὶ τὰν ὁδὸν ἡργάσαντο ἅπανσαν καὶ ὀφρύαν πεδᾶρον καὶ τὰν ἐπιπολάν. Il interprète πεδᾶρον, contraction pour πεδάρον, comme une forme dorienne de μετέωρον et constate que cet adjectif va très bien avec ὀφρύα, qui désigne pour lui « le rebord vertical en surplomb de la terrasse que τὰν ἐπιπολάν désigne à la ligne suivante » (p. 58-59), autrement dit « le rebord sud de la terrasse du grand autel » (p. 65).

68. Le roman qui a obtenu en 1972 le prix Goncourt nous a fait connaître un terme provençal en usage dans les Cévennes, le mot « faïsses » (cf. latin *fascia* et le français (Littre faisse), qui désigne à la fois le mur de terrasse et la terre qu'il soutient ; voir J. CARRIÈRE, *L'épervier de Maheux*, 1972, p. 23, au mot « faïsse » une note : « murs de soutènement permettant la culture à flanc de montagne ; espace entre ces murs ».

69. *BCH*, 1922, p. 405, n° 10, l. 3 (*SEG*, II, 545), cité par L. ROBERT, *Hellenica* II, p. 137.

ἐπὶ τῆς ὀφρύος τῆς αὐτῆς αἵμασι[ας], qu'il faut comprendre, semble-t-il, ainsi : la borne a été placée sur le rebord du même champ en terrasse.

L'équivalent latin du grec *ophrys* (sourcil) est *supercilium* ; par suite *supercilium* a logiquement désigné les mêmes réalités géographiques que le grec *ophrys*. L'emprunt de ce sens aux historiens ou géographes grecs paraît évident ; le mot ne se trouve pas dans cet emploi avant Auguste ; il est attesté pour la première fois dans le *Bellum Africum* et il abonde dans Tite-Live, notamment dans les passages qu'il tire de Polybe.

Nous avons déjà eu l'occasion, à propos de Polybe X, 38 sq., de citer en note des fragments du texte correspondant de Tite-Live ; pour ce qui nous intéresse, ce dernier a le mérite d'être encore plus clair et plus explicite que son modèle. Il est bon de relire attentivement son récit, XXVII, 18 : combats qui opposent, en 209, Scipion à Hasdrubal, en Espagne, dans la région de Baecula. Après quelques escarmouches qui ont révélé le mordant des troupes romaines, Hasdrubal inquiet profite de la nuit pour se replier sur une éminence moins exposée : *Nocte Hasdrubal in tumulum copias recipit plano campo in summo patentem*. La configuration de ce tumulus que la phrase précédente nous a décrit comme « s'élargissant à son sommet de façon à former un plateau » est ensuite précisée : *fluvius ab tergo, ante circaque velut ripa praeceps oram ejus omnem cingebat*. La position que vient occuper Hasdrubal est donc un retranchement naturel, constitué par un petit plateau surélevé par rapport à la plaine environnante et bordé de pentes abruptes. La phrase suivante précise encore : *Suberat et altera inferior summissa fastigio planities ; eam quoque altera crepido haud facilius in ascensum ambibat*. Il y avait à un niveau plus bas un autre terre-plein s'abaissant en pente douce ; il était entouré d'une autre bordure aussi difficile à escalader. C'est sur cet étage inférieur que le lendemain Hasdrubal envoie prendre position la cavalerie numide et l'infanterie légère des Baléares et des Africains. Après avoir disposé deux cohortes pour couper la route qui conduisait à la ville et celle qui suivait le fleuve, Scipion attaque avec de l'infanterie légère l'infanterie adverse, *armaturam infimo stantem supercilio*. C'est la position qui était décrite plus haut comme un espace plat bordé d'une brusque déclivité. On voit bien ensuite dans le récit du combat que le plus difficile pour les Romains est d'escalader la pente ; ils y parviennent en déployant les qualités militaires qui sont nécessaires dans la prise d'assaut des remparts, *assuetudine tamen succedendi muros et pertinacia animi subierunt primi*. A cette progression

difficile sur ce versant abrupt succède la facilité relative du combat sur terrain plat : *qui simul cepere aliquid aequi loci ubi firmo consisterent gradu... hostem expulerunt loco et cum magna caede in aciem altiori superstantem tumulo impigere*. Ainsi cette suite d'épisodes qui ont pour théâtre un *supercilium* met en lumière les deux éléments qui le constituent, un plateau et le talus vertical qui le borde ; nous n'avons pas de peine à reconnaître l'*ophrys* de Polybe X, 38, 8 ; XXXVI, 6, 2⁷⁰.

Ce terme est donc plus précis que le mot *tumulus* qui peut désigner toute forme de butte ou de mamelon. Il arrive qu'on trouve les deux mots rapprochés dans la même expression, ainsi dans Tite-Live XXXIV, 29, 11 : *Is (sc. T. Quinctius) cum supercilio haud procul distantis tumuli ab urbe instructam aciem ostendisset*. T. Quinctius est arrivé en renfort de L. Quinctius tenu en échec devant Gytheion ; le spectacle de son armée prête à l'attaque, déployée sur une éminence, suffit à décider Gorgopas, défenseur de Gytheion, à s'incliner devant les Romains. Dans ce contexte *supercilium* désigne clairement ou la plate-forme du tumulus ou sa bordure et très probablement ici cette dernière, sens qui correspond à l'emploi le plus précis et le plus étroit du mot, son sens originel, semble-t-il. Par extension, comme on l'a vu, il désigne l'ensemble du soulèvement de terrain qui a cette forme particulière.

Le sens de « rive abrupte d'un fleuve de plaine », que nous avons relevé pour *ophrys*, se trouve plusieurs fois pour *supercilium* dans Ammien Marcelin. Ainsi XIV, 2, sur les méfaits des Isauriens en 359 : ils arrivent *ad supercilia fluvii Melanis alti et verticosi, qui pro muro tuetur accolae circumfusus*. L. Robert⁷¹ commente ainsi ce passage : « On n'est plus dans la montagne. Les Isauriens ont atteint le fleuve, sur sa rive gauche (à l'Est), quand il traverse la plaine. Ce qui les arrête ce n'est pas une vallée difficile, mais le lit même du fleuve, avec ses rives abruptes, son cours violent et sa profondeur, qui ne laisse place à aucun gué, de même qu'il n'y a aucun pont. » Il s'agit de même d'un fleuve qui coule entre des rives encaissées ou des levées de

70. Même modelé du terrain et même mot chez l'auteur inconnu du *Bellum Africanum* (§ 58) : *supercilium quoddam nacti, non longe a Caesaris castris aciem constituunt*. L'éditeur du texte aux Belles Lettres, A. Bouvet, reprend la traduction proposée par S. GSELL, *Hist. anc. Afrique du Nord*, t. VIII, p. 101, et écrit : « L'ennemi... les forme en bataille sur un pli saillant du terrain ». Sans être impropre, le mot pli ne rend pas expressément la configuration des lieux. Scipion y dispose ses troupes en ligne ; c'est donc que le sommet de cette éminence est constituée par un terrain plat. STOFFEL, *Hist. de Jules César*, II, 295 et GSELL, *ibid.*, ont identifié cette position comme la berge de l'oued el Melah. Nous retrouvons une topographie déjà vue, rive abrupte de fleuve ou terrasse fluviale, et sans doute ici les deux.

71. *Documents de l'Asie Mineure méridionale*, Paris-Genève, 1966, p. 51.

terre, en XIV, 10 : *ventum est ad supercilia fluminis Rheni* ⁷², et en XVII, 9, 1 : *munimenta tria recta serie superciliis imposita fluminis Mosae*.

Dans l'impossibilité où nous sommes de localiser les lieux dont il est question, c'est le contexte qui peut nous guider dans les deux emplois suivants ; il suggère le sens de falaise aussi bien dans Pline, *HN*, VI, 17 (sur la côte nord-est de la Mer Noire) : *inde promuntorium Crunoe, a quo supercilium arduum tenent Toretae*, que dans Mela, III, 31 : *qua litora attingit* (il s'agit de la mer qui borde la Germanie) *ripis contentum insularum non longe distantibus... it angustum et par freto, curvansque se subinde longo supercilio inflexum est*.

Le mot se trouve fréquemment chez les *agrimensores*, où il fait figure de mot technique. Il s'applique à des champs en terrasse étagés sur une pente ; le *supercilium* est avant tout le talus qui les sépare. La propriété de cette pente revient naturellement au propriétaire du haut : (*supercilia*) *observationem hanc habent ut ex eis superior possessor in planum usque descendat et sibi defendat omnem locum devexum* ; la raison de cette règle s'explique aisément, *cum sit totum supercilium superioris agri fundamentum, nec, si subruatur, possit sine injuria superioris fieri* ⁷³. On peut enfin relever dans Hygin une définition du mot qui souligne comme caractéristique de son sens cette succession d'un espace plat et d'une brusque dénivellation : *supercilia loca sunt ex plano in brevi clivo devexa* ⁷⁴ ; nous retrouvons pour ce terme familier aux topographes la définition de l'*ophrys* donnée plus haut.

Il est intéressant de s'arrêter au seul exemple du mot que nous fournisse la poésie latine, surtout si le poète en question est Virgile dans un passage des *Géorgiques*, I, 108. Les interprétations qu'on donne de ce texte dans la tradition universitaire française montrent assez que souvent les latinistes ne sont pas moins embarrassés par ce mot que les hellénistes par *ophrys*. Ouvrons une édition récente des *Géorgiques* ; aux vers 107-109 : *cum exustus ager morientibus aestuat herbis | Ecce supercilio clivosi tramitis undam | Elicit*, l'expression qui nous intéresse est traduite ainsi par E. de Saint-Denis : « du sommet sourcilleux d'une traverse en pente il fait jaillir l'onde ». J'avoue être en peine d'expliquer ce que cette phrase veut dire. A-t-elle pleinement satisfait l'auteur lui-même ? On peut le croire puisque, l'ayant trouvée dans

72. Forcellini interprète ainsi le mot dans son dictionnaire : *ripas et margines altiores, inter quos fluit Rhenus*.

73. Agennus URBICUS, *De controversiis agrorum* (*Opuscula agrimensorum veterum*, Teubner, 1971), p. 32.

74. *De generibus controversiarum*, *ibid.*, p. 91.

le précédent éditeur Goelzer, il l'a adoptée sans changement et sans l'éclairer par une note. En vérité Goelzer lui-même n'en est pas responsable, puisqu'elle est déjà textuellement dans l'édition des Géorgiques due à P. Lejay (Hachette 1918). C'est donc à celui-ci, à supposer qu'il ne l'ait pas lui-même empruntée, qu'il faut demander compte du sens. Il a cru bon — et on le comprend bien — de s'en expliquer : « c'est-à-dire par une voie oblique qui descend d'un sommet sourcilleux ». Les éditeurs postérieurs ayant fidèlement reproduit la traduction que P. Lejay proposait, on doit penser qu'ils souscrivent aussi aux explications qu'il donne et, comme ils n'ont pas mis eux-mêmes une note, il faut croire que la traduction aussi bien que son explication leur ont paru lumineuses. Il vaudrait mieux reconnaître qu'on ne sait pas ce que veut dire le mot *supercilium*.

A la lumière de tout ce qui précède, ne peut-on avancer une autre interprétation ? Qu'il s'agisse d'un champ en bas d'une pente ou sur une terrasse parmi d'autres en gradins successifs, c'est ce qui résulte du mot *clivosi* ; un sentier ou une traverse en pente les dessert ; dans le bord de cette voie est creusé le canal d'irrigation ; il est en surplomb naturellement par rapport au champ horizontal, comme on le voit par la suite, puisqu'il y a une petite chute d'eau qui produit un rauque murmure ; sous cette cascade en miniature, le paysan a placé des pierres pour briser le courant et limiter l'érosion ; ces pierres usées par le passage de l'eau sont lisses : *Illa cadens raucum per levia murmur / saxa ciet, scatebrisque arentia temperat arva* (v. 109-110). On est donc en droit de penser, sans chercher de plus grands mystères et sans imaginer des effets poétiques douteux, que Virgile a désigné par le mot *supercilium* le rebord en surplomb du sentier dans lequel la rigole est creusée. En face de chaque lopin de terre, par une petite brèche pratiquée dans la digue, une dérivation prend l'eau pour les terres en contre-bas. L'auteur n'a pu manquer d'avoir maintes fois ce spectacle sous les yeux en Italie. Pourquoi va-t-on chercher si loin ce qu'on lui fait dire et qui ne signifie rien ?

Qu'un mot ait un sens géographique ou topographique précis ne signifie pas, il va sans dire, qu'en poésie sa valeur se limite à ce sens usuel et banal ; il faut voir ce qu'en a fait le poète qui l'utilise. Il a très bien pu le faire entrer dans un contexte qui lui restitue son sens figuré primitif, toute sa valeur sémantique, comme un décapant rend son éclat à une médaille qui s'est ternie à force de passer de main en main. Tout en désignant le même objet, le mot ainsi renouvelé éveille avec plus de force des associations d'idées que l'esprit du lecteur portait en lui, assoupies, presque oubliées. Il faut examiner chaque cas et ne pas forcer les mots à dire ce que le contexte n'impose pas.

La difficulté est plus grande pour l'interprète d'une langue étrangère, à plus forte raison d'une langue de l'antiquité. Mais pour un traducteur la pire solution est sans doute de chercher refuge dans une formule stéréotypée, prétendument poétique, en fait dénuée de sens pour nous, ou aiguillant l'esprit dans une direction sans rapport avec celle que suivait l'esprit des Anciens qui utilisaient ce mot.

Raoul BALADIÉ.

LISTE DES PASSAGES EXAMINÉS

Ophrys :

Anth. Pal. 9, 252 (anonyme) ; 16, 3 (Asclépiodote).
 Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, I, 178 ; IV, 1300.
 Argonautiques d'Orphée, v. 471-2.
 Euripide, *Héraclides*, v. 394.
 Évangile de Luc, IV, 29.
 Hérodote, V, 92, 3, 3-4.
 Homère, *Iliade*, XX, 151 ; XXII, 411.
 Nonnos, XIII, 199 ; XV, 106.
 Pindare, *Olympiques* XIII, 106.
 Plutarque, *Vie de Numa*, 10 ; *Moralia*, 248 B, *de virtutibus mulierum*.
 Polybe, II, 33, 7 ; III, 71, 1 et 4 ; VII, 6, 3 ; VII, 17, 1 et 4 ; VIII, 5, 4 ; X, 38, 8 ; X, 39, 1-3 et 6 ; XVIII, 31, 5 ; XXXVI, 6, 2.
 Strabon V, 3, 7 (C 234) ; V, 3, 12 (C 239) ; V, 4, 5 (C 244) ; V, 4, 6 (C 245) (2) ; VI, 1, 7 (C 259) ; VI, 2, 8 (C 274) ; VIII, 6, 23 (C 381) ; XII, 2, 5 (C 537) ; XII, 6, 5 (C 569) ; XIII, 1, 46 (C 604) ; XIII, 4, 14 (C 630) ; XIV, 5, 5 (C 671) ; XVII, 1, 33 (C 808) ; XVII, 1, 49 (C 817) ; XVII, 3, 14 (C 382).

Inscriptions :

Inschriften von Priene, n. 42, l. 58-60.
 Inscription d'Argos sur les travaux exécutés dans le sanctuaire d'Apollon Pythaeus, *BCH* 27 (1903), 272.
 Inscription de Mylasa *BCH* (1922), p. 405, n° 10 (*SEG* II, 545).

Papyrus :

Papyrus Halensis I, *Dikaionmata*, Berlin, 1913.
Papyrus Amherst 2, 68, 9.

Supercilium :

Agrimensores : Agennus Urbicus, *De controversiis agrorum*, p. 32. — Hyginus, *De generibus controversiarum*, p. 91 (*Opuscula agrimensorum veterum*, Teubner, éd. C. Thuling, 1971).

Ammien Marcellin, XIV, 2 ; XIV, 10 ; XVII, 9.

Mela, III, 31.

Pline, *HN*, VI, 17.

Tite-Live, XXVII, 18 ; XXXIV, 29, 11.

Virgile, *Géorgiques*, I, 106.

R. B.